

**DOCUMENT DE PROJET**

**[Burkina Faso]**

**Intitulé du projet : « Femmes Jeunes Entreprenants et Citoyenneté »**

**Numéro du projet :**

**Partenaire de réalisation<sup>1</sup>:**

**Date de démarrage : Juillet 2018**

**Date d'achèvement : Juin 2020**

**Date de réunion du CLEP : 1<sup>er</sup> février 2018**

**Description succincte**

**Brève description du défi de développement global et des résultats attendus du projet**

La population du Burkina Faso est caractérisée par son extrême jeunesse, avec notamment 67% de la population ayant moins de 25 ans et 33,2% ayant un âge compris entre 15 et 35 ans. Cette population présente des attentes dont la satisfaction ou non peut être déterminante pour la stabilité et le développement du pays. Des préoccupations majeures qui sont soulevées par les jeunes, celle de leur insertion et leur réelle contribution à la vie économique du pays se présente comme la plus déterminante.

En effet, la jeunesse burkinabé est certes affectée par de nombreux maux qui freinent son épanouissement, mais le chômage et le sous-emploi passent pour être de réels fléaux sociaux et une « bombe sociale » à retardement. La problématique du chômage et du sous-emploi des jeunes, qui doit être adressée par le présent programme, peut être déclinée en termes d'absence d'« un écosystème adéquat », dans lequel les leviers pour la création et la pérennisation d'entreprises sont mis en synergie, facilitant leur accessibilité par les jeunes et de nouveaux processus plus performants identifiés et mis en place.

De fait, il apparaît clairement qu'une jeunesse disposant d'un emploi, capable de s'assumer économiquement constituerait une force positive susceptible de porter les changements décisifs dont a tant besoin le Burkina Faso pour relever les multiples défis de développement auxquels le pays fait face.

Le projet « Femmes Jeunes Entreprenants et Citoyenneté », se présente comme une contribution du PNUD et du Grand-Duché du Luxembourg à la problématique de l'optimisation de la contribution des jeunes et des femmes au développement économique du pays tout en faisant d'eux des acteurs ayant un comportement civique et citoyen.

A ce titre, il poursuit deux effets attendus :

- Les initiatives de 100 jeunes et femmes utilisateurs des incubateurs des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso transformées en entreprises opérationnelles, viables et citoyennes
- Les jeunes et femmes bénéficiaires des incubateurs engagés dans des actions de promotion de la citoyenneté, de cohésion sociale et de civisme.

Dans ce sens, les produits suivants sont escomptés :

- 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent de compétences techniques permettant un encadrement de qualité de 100 jeunes et femmes en gestion d'entreprise opérationnelle et citoyenne (Gen1)
- 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent des équipements nécessaires pour un encadrement technique et citoyen de qualité au profit de 100 jeunes et femmes, porteurs de projets d'entreprise (Gen1)
- 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent d'un dispositif de coordination et de communication facilitant le partage d'expériences et l'accès des jeunes et des femmes à l'information utile pour le développement de leurs initiatives économiques (Gen1)
- 100 entreprises incubées disposent des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet (Gen1)
- Les incubateurs délivrent des modules de formation et de sensibilisation à la RSE et sur les questions de civisme, de citoyenneté, de paix, de volontariat au profit des 100 jeunes et femmes incubés (Gen1)
- Les jeunes et femmes incubés prennent part à des activités liées à la RSE, citoyenneté, au civisme. (Gen1)





<sup>1</sup> Note : Le terme « Partenaire de réalisation » peut être compris également comme « Partenaire de mise en œuvre » ou « Partenaire d'exécution ».

**Effet contribuant à l'UNDAF 3.1 :** D'ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbain/rural) accroîtront leur revenu et adopteront des modes de production et de consommation durables et amélioreront leur sécurité alimentaire

Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre<sup>2</sup>: *voir plus haut*

Total des ressources nécessaires :	<b>2 237 613 USD</b>	
Total des ressources allouées :	TRAC :	381.132 USD
	Donateur Grand-Duché de Luxembourg :	1 500.000 Euros (1.856.481 USD)
	Gouvernement :	
	Apports en nature :	
À financer :		

Approuvé par (signatures)<sup>2</sup> :

<p>Gouvernement</p> <p><b>Madizatou Rosine COULIBALY/SORI,</b> Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement</p>  		<p>PNUD</p> <p><b>Corneille AGOSSOU,</b> Directeur Pays</p>  
Date : <b>17 0 JUIL. 2018</b>		Date : <b>17 0 JUIL 2018</b>

<sup>2</sup> Note : Modifiez le bloc des signatures selon qu'il y a lieu

<sup>2</sup> Le marqueur genre mesure l'investissement du projet dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Choisir un marqueur par produit : G3 (l'égalité des sexes est un objectif principal); G2 (l'égalité des sexes est un objectif important); G1 (contribution limitée à l'égalité des sexes); G0 (pas de contribution à l'égalité des sexes)

KD

---

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	4
I. ANALYSE CONTEXTUELLE .....	5
II. Stratégie .....	8
III. Résultats et partenariats .....	11
IV. DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION .....	19
V. RISQUES ET HYPOTHESES .....	20
VI. ARRANGEMENTS DE GESTION .....	21
6.1.1 Le cadre de concertation .....	22
6.1.1.1 Attributions du cadre de concertation .....	22
6.1.1.2 Composition et fonctionnement du cadre de concertation .....	22
6.1.2 La coordination du projet .....	23
6.1.2.1 Attributions .....	23
6.1.2.2 Composition et fonctionnement de la coordination du projet .....	23
VII. Cadre juridique .....	25
VIII. Gestion des risques .....	25
X. Cadre de résultats .....	28
XI. Suivi et évaluation .....	3034
XII. Plan de travail pluriannuel .....	3233
XIII. ANNEXES : TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL DU PROJET .....	3638

3

KA

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPTIC	Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication
BAD	Banque Africaine de Développement
CEFORE	Centre de Formalisation des Entreprises
CEFPO	Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou
CIPMEN	Centre des Incubateurs des PME au Niger
CTIC	Accompagnateur de Croissance TIC
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
FAIJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
2IE	Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
IAM	Institut Africain de Management
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IST	Institut Supérieur de Technologie
IRSAT	Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
MINEFID	Ministère de l'Economie des Finances et du Développement
MJFIP	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
OAI	Bureau de l'audit et des enquêtes
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAE/JF	Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes
PEJEN	Programme Emploi Jeune pour l'Éducation Nationale
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNJ-ODD/BF	Plateforme Nationale des Jeunes pour les Objectifs du Développement Durable au Burkina Faso
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVB	Programme National de Volontariat du Burkina Faso
PSCE/JF	Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
RTA	Rapport Trimestriel d'Activités
SBAA	Accord -type d'assistance de base
SND	Service National de Développement
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

3

RAS

## I. ANALYSE CONTEXTUELLE

Le Burkina Faso à l'instar de la plupart des pays africains et ceux en voie de développement, est caractérisé par sa pyramide des âges très élargie par le bas, preuve de la jeunesse de sa population. Selon les chiffres tirés de la projection démographique de la population à partir du recensement général de la population et de l'habitation 2006, 67% de la population a moins de 25 ans et 33,2% un âge compris entre 15 et 35 ans (INSD, août 2009).

Cette extrême jeunesse de la population implique un niveau important d'investissement permettant de juguler le fait qu'une grande partie de la population n'est pas à même de produire suffisamment de richesse pour couvrir ses besoins. En général, cette situation est considérée par de nombreux analystes comme une charge sur les économies. Comme dans la plupart des pays africains, la problématique de la jeunesse au Burkina Faso est complexe. Groupe social dynamique regorgeant d'énergie et de créativité, la jeunesse s'est avérée être le réceptacle mais aussi l'écho des frustrations accumulées au fil des ans dans le pays, pour finalement se révéler comme la force motrice des changements sociaux majeurs caractérisant le Burkina Faso de ces deux dernières années. Les slogans qui ont marqué ces événements (« *Plus rien ne sera comme avant* » ; « *Avec la Jeunesse tout est possible, sans la jeunesse, attention* »), plus qu'un avertissement à la société et aux autorités, constituent un appel à accorder à ce groupe toute l'attention qu'il mérite afin d'en faire un véritable moteur du développement économique, social et politique du pays.

En effet, la jeunesse burkinabè est affectée par de nombreux maux qui freinent son réel épanouissement. Au nombre d'eux, le chômage et le sous-emploi passent pour être un réel fléau social et une « *bombe sociale* » à retardement. Au niveau national, le taux de sous-emploi des jeunes de 15 à 24 ans est de 27,2%, tandis que le taux de chômage est de 8,6 % chez les jeunes de 15 à 24 ans (INSD, EMC 2014). Le chômage touche davantage le sexe féminin que le sexe masculin. En milieu urbain les femmes chômeurs sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes chômeurs (RGPH 2006). Le taux de chômage est très visible chez les actifs ayant un niveau d'éducation secondaire (23%). En milieu urbain, le chômage touche davantage les jeunes de moins de 25 ans (14,1%) et les femmes (9,9%) (INSD, données EICVM). Environ 75% des jeunes de 16 à 24 ans n'a aucune formation technique et professionnelle, contre environ 47% et 45% des personnes âgées respectivement de 25 à 35 ans<sup>3</sup>.

Au-delà des problèmes sociaux que pose cette situation, le désespoir des jeunes, en particulier celui des jeunes et des femmes vivant dans des « zones sensibles »<sup>4</sup> du pays pourraient en faire des proies faciles pour des groupes extrémistes, terroristes ou criminels, représentant une menace à la paix sociale et pour le développement économique du Burkina Faso.

De manière spécifique aux régions du centre et des haut-bassins, on note respectivement 13,3% et 10,2% comme taux de chômage. Ce taux est au-dessus de la moyenne nationale qui est de 8,6%. Le taux de chômage s'accroît de 10 points pour atteindre 23% des personnes ayant un niveau d'éducation de second cycle du secondaire, pendant qu'il régresse à 11,5% chez les personnes n'ayant que le niveau primaire.

Les événements sociaux qui ont marqué le Burkina Faso en 2014 et 2015 ont révélé la volonté affichée de la jeunesse de prendre davantage part à la gestion des affaires publiques. Ils ont aussi montré en filigrane toute la vulnérabilité des jeunes et des femmes, notamment du fait du chômage et du sous-emploi. Au-delà, lesdits événements ont confirmé les capacités extraordinaires de la jeunesse Burkinabé à impulser et à porter des changements sociétaux majeurs qu'il paraît crucial de capitaliser.

Il apparaît donc évident que l'insertion socioéconomique des jeunes représente un réel défi à relever pour le Burkina Faso. Apporter une réponse adéquate aux attentes des jeunes apparaît comme l'une des options essentielles vers le développement effectif et inclusif du pays. Pour ce faire, il convient d'identifier et actionner les leviers pertinents qui pourraient avoir un effet catalytique sur les facteurs essentiels de la transformation de la condition des jeunes et leur transformation en acteurs à part entière du développement, de la création de richesse.

Pour répondre efficacement à ce défi, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes paraît être le point d'entrée naturel. De fait, il apparaît clairement qu'une jeunesse disposant d'un emploi, capable de s'assumer économiquement, constituerait une force positive susceptible de porter les

<sup>3</sup> Source : conférence des ministres du pôle de qualité inter-pays pour le développement des compétences techniques et professionnelles (PQIP/DCTP).

<sup>4</sup> Zones sensibles s'entend comme étant les zones en proie aux attaques terroristes et à une forte tendance à la migration des jeunes. Il s'agit principalement de la région du Sahel et celle du centre-est.

changements décisifs dont a tant besoin le Burkina Faso pour relever les multiples défis de développement auxquels le pays fait face.

Cette problématique est bien prise en compte par le Gouvernement burkinabè qui a donné des orientations d'actions y relative à travers l'axe 2 du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016 - 2020 « *Développer le capital humain* » et plus spécifiquement au niveau de l'objectif spécifique 2.4 : « *promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement les jeunes et les femmes* ».

Ainsi, l'action publique vise la promotion des opportunités d'emplois décents, l'amélioration de l'employabilité et la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes, l'extension et l'élargissement de la protection sociale et la promotion socio-éducative de la jeunesse, en vue d'atteindre l'impact global attendu du PNDES qui est : « *(ii) l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an* ». La récente tenue des états généraux de la jeunesse, convoqués par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles et qui a réuni plus de 1 000 acteurs du secteur de la jeunesse, a permis de déterminer les pistes d'actions prioritaires en faveur des jeunes. Au nombre de ces pistes, figurent la transformation de l'économie par l'ouverture aux startups et la promotion du civisme et de l'intégrité auprès des jeunes.

Pour ce faire, l'État Burkinabè a lancé différentes initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, notamment, le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ), le Programme Emploi Jeune pour l'Éducation Nationale (PEJEN), le programme Burkina Startup, le Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF) et le tout récent programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) qui devrait contribuer à la création de près de 100 000 emplois dont 12 000 emplois pour la région des Haut-bassins. Le secteur agricole n'est pas en reste avec le choix stratégique fait en 2016, de consacrer la 19<sup>ème</sup> Journée du Paysan à la jeunesse à travers le thème : « *Agriculture et lutte contre le chômage : développer et soutenir l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes* ».

Le Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF) développe également de nombreuses initiatives en direction des femmes parmi lesquelles on pourrait citer le projet « *Entreprendre au féminin* » (2016 – 2019) dans le cadre de l'initiative SWEDD, ainsi que le « *Programme Intégré d'Autonomisation des femmes* » (PIAF) 2016 – 2020.

L'ensemble de ces fonds et initiatives, tentent chacune d'apporter une solution aux préoccupations relatives à l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Ces différentes initiatives méritent d'être renforcées en vue de leur cohérence et complémentarité. Afin de les capitaliser et de les optimiser, il paraît crucial de créer des liens entre les jeunes et leurs pairs d'une part, mais aussi avec d'autres acteurs du corps social, en vue d'un partage d'expériences et de l'élargissement des opportunités d'affaires ou d'emplois qui pourraient s'offrir à la jeunesse et aux femmes.

Aux côtés des initiatives gouvernementales, la société civile et le secteur privé s'investissent également. Au nombre des initiatives de la société civile on peut citer l'existence de nombreux incubateurs qui jouent également leur partition en vue d'améliorer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. On dénombre dans la ville de Ouagadougou environ 7 incubateurs et officiellement aucun à Bobo-Dioulasso. Les 7 incubateurs répertoriés emploient au total 36 personnes aux profils variés et accompagnent à ce jour un total de 32 incubés. A plein régime (les conditions de personnels d'accompagnement, d'espaces), ils peuvent accompagner plus d'une centaine de porteurs de projets. En termes d'investissement, ils dépensent entre 1 200 000 Fcfa et 5 800 000 Fcfa l'incubation d'une initiative. Les entreprises qui en sont sorties jusqu'à présent sont peu nombreuses du fait de la jeunesse des différents incubateurs (en moyenne 2 ans). Toutefois, d'importants succès peuvent être cités, notamment FasoPro, incubé par la Fabrique et 2iE, a levé près de 100 000 euros, acquis des équipements performants et commercialise à succès ses produits. BeogoLab a également mis sur le marché un certain nombre de solutions à travers ses incubés, dont certaines sont utilisées par le Ministère de la santé et le Ministère de l'agriculture. On peut aussi citer l'expérience du promoteur du « *Laafi Bag* »<sup>5</sup>, membre de Ouagalab et soutenu par 2iE. Il poursuit certes ses recherches, mais bénéficie déjà d'une belle ouverture commerciale auprès de l'OMS et a obtenu un financement de 150 000 000 CFA de Coris Bank international. L'exemple de Crea hub dont la première cohorte est sortie en novembre 2017, a vu l'incubation de 3 projets dont un a reçu un financement de 2 000 000 FCFA pour pénétrer le marché.

<sup>5</sup> Sac frigorifique pouvant conserver un vaccin 4 jours en zone très aride et de forte chaleur.

On peut mentionner l'expérience des Universités publiques et privées comme l'Université de Ouagadougou, l'Institut Africain de Management, l'Université Aube - Nouvelle, l'Institut Supérieur de Technologie, 2iE qui développent des programmes d'incubation et d'accompagnement des étudiants vers l'entrepreneuriat. 2iE de manière spécifique dispose d'un incubateur depuis plus de 5 ans. Cet incubateur, rattaché à la technopole de l'institut, met à la disposition des incubés des laboratoires à la pointe de la technologie pour les recherches et a un réel potentiel en termes d'espace pour les incubés en phase de démarrage de leurs entreprises.

A travers l'analyse de la situation, il ressort que les entités et les mécanismes d'accompagnement à l'entrepreneuriat existent et que le potentiel de jeunes et femmes désireux d'entreprendre très important. Les problèmes majeurs qui empêchent l'envol de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, peuvent se résumer en trois points :

- Le manque de coordination entre les entités, censées accompagner les initiatives des jeunes et des femmes et leurs pratiques, afin d'optimiser les ressources et cibler les bons acteurs
- Les faiblesses des structures d'accompagnement comme les incubateurs, en termes de personnels, d'approches techniques dans certains domaines spécifiques à la gestion d'une entreprise. Certains incubateurs ont des compétences techniques suffisamment poussées pour concevoir le produit, mais manquent d'aptitude en termes d'appui en management, gestion financière et pénétration du marché...
- La faiblesse de la communication à plusieurs niveaux : entre les jeunes eux-mêmes, entre les porteurs de projets et les jeunes entrepreneurs ; entre les jeunes porteurs d'initiatives et les structures d'appui et de financement à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ; entre les structures d'accompagnement elles-mêmes d'une part, (très peu de partage entre les incubateurs) et entre elles et les entités de financement ; et la promotion des succès auprès de l'opinion nationale pour faire des émules.

Au-delà des motivations économiques, construire le citoyen, le leader, le porteur des valeurs démocratiques, de cohésion sociale et de durabilité environnementale pourrait constituer un enjeu majeur, en écho aux événements de 2014 et 2015. Dans le domaine de la citoyenneté, la paix, le civisme, le volontariat et le bénévolat, des initiatives existent, comme la plateforme Youth Community Work (YOCOWORK) initiée par « Beogolab » et qui a pour but de mobiliser les jeunes pour des travaux communautaires. Le Burkina Faso, connaît une vitalité dans le domaine associatif en particulier des jeunes. Selon les estimations du Ministère de la jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, contenues dans l'annuaire statistique 2015, on dénombrait 4581 associations en 2014, réparties sur l'ensemble des 13 régions. La région du Centre à elle seule, compte 758 associations et celle des Haut-bassins 425 associations. Ces organisations font un important travail, en termes de mobilisation et d'information des jeunes dans divers domaines. Toutefois, très peu sont porteuses d'initiatives pérennes et structurelles permettant d'inscrire les actions dans la durée. Leurs faiblesses financières et l'absence de perspectives professionnelles internes, freinent aussi l'élan des jeunes qui n'adhèrent pas aux associations. Les problèmes de management et de gestion sont aussi des facteurs rebutant les jeunes. Enfin, il y a très peu d'innovation pour porter des actions concrètes et marquantes. Le rôle premier de ces organisations, est la formation civique du jeune citoyen afin d'en faire un acteur aguerrri du développement national, à travers des sessions de formation, de sensibilisation et l'apprentissage pratique du don de soi, de l'initiative propre et l'amour de sa patrie. Des milliers de jeunes s'engagent dans ces organisations et des milliers d'autres bénéficient de leurs interventions. Partant de ces chiffres, les organisations de jeunesse peuvent être considérées comme des viviers de mobilisation des jeunes pour des contributions citoyennes, mais aussi leur repositionnement sur les questions d'entrepreneuriat, peut contribuer à résorber le chômage et créer une nouvelle dynamique en matière d'entrepreneuriat social à l'instar de certains pays africains. L'action consistant à mettre ces entités au cœur de la transformation mentale des jeunes vers l'entrepreneuriat en ayant pour socle nos valeurs culturelles, est d'une urgente nécessité si l'on veut véritablement conduire une action dont la durabilité sera évidente. Ce procédé est aussi une stratégie efficace pour promouvoir les valeurs de l'entrepreneur, à savoir l'initiative, l'ouverture à l'autre, le don de soi et être une solution aux préoccupations de son environnement.

Le Burkina Faso dispose d'un vivier important d'initiatives dont le but est la promotion de l'entrepreneuriat, l'emploi des jeunes et des femmes, ainsi que la promotion des valeurs citoyennes, civiques, de paix, de volontariat et de bénévolat. Chacune d'elles tente d'apporter une solution à un problème précis en lien avec la problématique de l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Malgré les efforts qui sont faits, de nombreuses structures souffrent d'un manque de capacités et d'un manque de coordination entre elles.

## II. STRATEGIE

Le présent projet inspiré de la mise en œuvre de l'initiative YouthConnekt déjà expérimentée avec succès au Rwanda, interviendra comme l'acteur manquant de la chaîne vers l'atteinte des objectifs en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et de citoyenneté active des jeunes et catalyseur de nouvelles approches de travail.

En s'inspirant de certaines bonnes pratiques de l'initiative YouthConnekt Rwanda, qui a permis de créer environ 1 000 emplois permanents et plus de 2500 emplois non permanents en l'espace de 4 ans, certaines stratégies pertinentes sont identifiées pour pallier les insuffisances constatées.

Le projet « Femmes Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté », se positionne dans son sillage en termes d'utilisation de bonne pratique afin de booster l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes par l'innovation dans l'approche. Il se présente comme une contribution du PNUD et du Grand-Duché du Luxembourg à la problématique de l'optimisation de la contribution des jeunes et des femmes au développement économique du pays tout en faisant d'eux des acteurs à part entière de la vie sociale et citoyenne du pays. Le PNUD est à l'initiative et le principal appui technique et financier de YouthConnekt au Rwanda, où il a été lancé pour la première fois. Après le sommet YouthConnekt summit 2017 auquel a pu participer une délégation du Burkina Faso, le PNUD Afrique a décidé de faire passer l'initiative à l'échelle dans les pays africains. Fort de cette expérience, le PNUD jouera un rôle central sur le plan technique et la mise en coordination des initiatives pertinentes identifiées.

Le projet est en parfaite adéquation avec l'UNDAF 2018 – 2020 et les résultats attendus par le PNUD dans le cadre de son Document de Programme Pays pour la période 2018-2020, notamment à travers le Résultat 3.2 *“D'ici à 2020, les populations, en particulier les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbaines / rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire”*. Cela est également en parfait alignement avec l'axe 1 du plan stratégique du PNUD pour la période 2018 – 2021 à savoir *« Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes », ainsi que la stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014 – 2017 qui met l'accent sur trois dimensions : i) le renforcement de l'autonomisation économique des jeunes, ii) le renforcement de l'engagement civique et de la participation des jeunes au processus décisionnel et aux processus et institutions politiques, et iii) le renforcement de l'engagement des jeunes en matière de résilience.*

Ce programme s'inscrit dans la stratégie gouvernementale déclinée dans le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016 - 2020, à son axe 2 : *« Développer le capital humain »* et plus spécifiquement au niveau de l'objectif spécifique 2.4 : *« promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement les jeunes et les femmes »* et l'impact global attendu du PNDES qui est : *« (ii) l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an ».*

Enfin, il est aligné sur la Politique sectorielle *« Travail, Emploi et Protection Sociale »* du Gouvernement, notamment son **axe stratégique 2 : la promotion de l'emploi productif et décent** et l'effet attendu 2.1.3 : *« l'employabilité des jeunes et des femmes est améliorée »*. Le projet sera rattaché au programme budgétaire *« Insertion professionnelle »* du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et l'Insertion Professionnelles (MJFIP) qui en assure la tutelle technique, ou à tout autre programme que ce Ministère aura identifié

Les principes et dimensions stratégiques ci-après seront pris en compte dans la mise en œuvre du projet :

1. **L'appropriation nationale.** Impulsé par le PNUD, le projet reposera avant tout sur les structures nationales tant de l'administration publique que de la société civile en charge des principales fonctions concernées par les activités à la fois pour préciser les priorités et l'affinement des objectifs et cibles à atteindre
2. **Le renforcement/développement des capacités.** Il constitue un des éléments importants du projet en ce sens que toutes les composantes et les interventions l'intègrent au regard du caractère innovant du projet, qui nécessite que les acteurs bénéficient de capacités nouvelles.
3. **La participation, le genre et l'inclusion.** Les institutions publiques et les structures de la société civile, ainsi que toute autre structure ciblée par le projet seront impliquées tout au long de la mise en



œuvre du projet, ainsi que pour le suivi des résultats et les aménagements éventuels à apporter durant la mise en œuvre. Le ciblage des jeunes et des femmes est une dimension essentielle du projet. A cet effet, les outils conçus et les interventions du projet seront adaptés à ces deux cibles importantes.

4. **La communication** occupera une place importante dans la mise en œuvre du projet. Le dialogue avec les parties prenantes sera maintenu non seulement pour assurer leur adhésion aux objectifs du projet, mais aussi pour assurer leur participation active à l'atteinte de ceux-ci. La communication sera aussi de mise en termes d'information des bénéficiaires indirects et de l'ensemble de la population des résultats du projet.
5. **Le partenariat** avec les autres acteurs de développement, en particulier en ce qui concerne le résultat sur la mobilisation de ressources pour assurer l'accès des jeunes et des femmes aux opportunités et mécanismes de financement déjà existant. Une stratégie de partenariat sera aussi de mise spécifiquement avec les acteurs gouvernementaux pour assurer une meilleure coordination des interventions.
6. **La coopération Sud – Sud.** Dans le souci de ne pas réinventer la roue et gagner du temps, le projet fera recours à l'expérience développée dans différents pays en Afrique (coopération Sud-Sud ou triangulaire), en essayant de l'adapter au contexte et aux réalités du Burkina Faso.
7. **L'innovation et l'introduction des technologies de l'information et de la communication.** L'innovation est l'une des marques principales de ce projet qui envisage faire autrement ce qui existe, ou créer ce qui est nécessaire. Chaque fois que cela est possible des innovations seront introduites pour améliorer la qualité des résultats recherchés.
8. **La durabilité et une stratégie de sortie.** Pour assurer la durabilité des résultats, les activités de renforcement de capacités seront organisées au bénéfice des différentes parties prenantes clés. Le projet œuvrera aussi à s'assurer que les bénéficiaires développent les bonnes aptitudes pour poursuivre l'action après lui.

Le projet permettra de mettre en œuvre la solution entrepreneuriale par la valorisation des éléments d'un « écosystème intégré » comprenant, les jeunes et les femmes porteurs d'initiatives (idée de projet, entreprise formelle ou non de moins de 2 ans...), les structures d'accompagnement comme les incubateurs, les structures d'appui à l'entrepreneuriat comme la maison de l'entreprise, les structures de recherches comme l'IRSAT, les outils de communication et les institutions de financement comme Burkina start ups ou les fonds existants...

Le modèle d'intervention du projet repose sur l'approche « *Youth for Youth* » visant à renforcer les capacités des organisations conduites par les jeunes ainsi que les jeunes eux-mêmes directement, afin de les aider à passer de leur statut de bénéficiaires passifs à un statut de participants actifs dans la promotion et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes. Cette approche s'appliquera aussi bien à la mise en œuvre interne du projet qu'à l'ensemble des interventions sur le terrain avec les autres partenaires.

La stratégie de mise en œuvre du projet reposera sur les trois piliers suivants :

- Le renforcement des capacités, l'accompagnement et la visibilité des incubateurs pour mettre en œuvre de nouvelles idées et approches novatrices favorisant l'entrepreneuriat et la création d'emplois décents au profit des jeunes et des femmes
- Le réseautage, le partage d'expériences entre les structures d'accompagnement et les jeunes eux-mêmes et diffuser les informations pertinentes sur l'entrepreneuriat auprès des cibles du projet
- La facilitation de l'accès au financement par les entreprises incubées.

Ce choix stratégique se justifie par le fait qu'il existe un potentiel important pour un mieux-être des jeunes et des femmes aussi bien en termes d'autonomisation économique, que sur les questions de citoyenneté. Une telle expertise nationale peut servir de base efficace pour amorcer des changements importants.

A travers cette approche, les incubateurs seront positionnés comme maillon essentiel du processus de création d'entreprises, dans la mesure où le choix des incubés se fera avec eux, ils assureront toute la phase d'incubation jusqu'aux premiers pas de l'entreprise sur le marché. L'une des approches stratégiques est aussi la transformation des organisations de jeunesse en entreprises sociales, capables de mettre en œuvre des projets économiques en vue de créer, pérenniser ou consolider les emplois. Ces organisations, existant déjà et conduisant des projets sociaux avec la plupart du temps des financements extérieurs et ponctuels, il s'agit de renforcer leurs capacités pratiques et leur donner une nouvelle orientation vers leur transformation.

La conduite efficace du projet, impliquera aussi des acteurs dont la contribution peut être déterminante pour la bonne marche de la dynamique. Il s'agit notamment des instituts, centre de recherches et institutions

gouvernementales d'appui à l'entrepreneuriat comme la maison de l'entreprise et le CEFORE. Dans le même élan, les fonds nationaux de financement ou initiatives de partenaires au développement seront mis à contribution afin que l'incubation finisse par l'accès au financement pour le lancement effectif de l'entreprise sur le marché.

L'un des domaines critiques nécessaire pour s'assurer de l'atteinte des résultats, est d'obtenir l'appui du secteur financier en vue de soutenir et accompagner les idées novatrices d'entreprises. Des passerelles seront établies avec les fonds nationaux de financement en les aidant à adopter des méthodes de financements plus efficaces et une meilleure coordination entre eux pour financer chacun la bonne cible avec les méthodes adaptées. Le programme Burkina Startup apparaît comme un excellent point de départ dans ce sens. De même un travail d'intéressement des autres institutions financières privées, sera fait pour faciliter l'accès du crédit aux jeunes incubés.

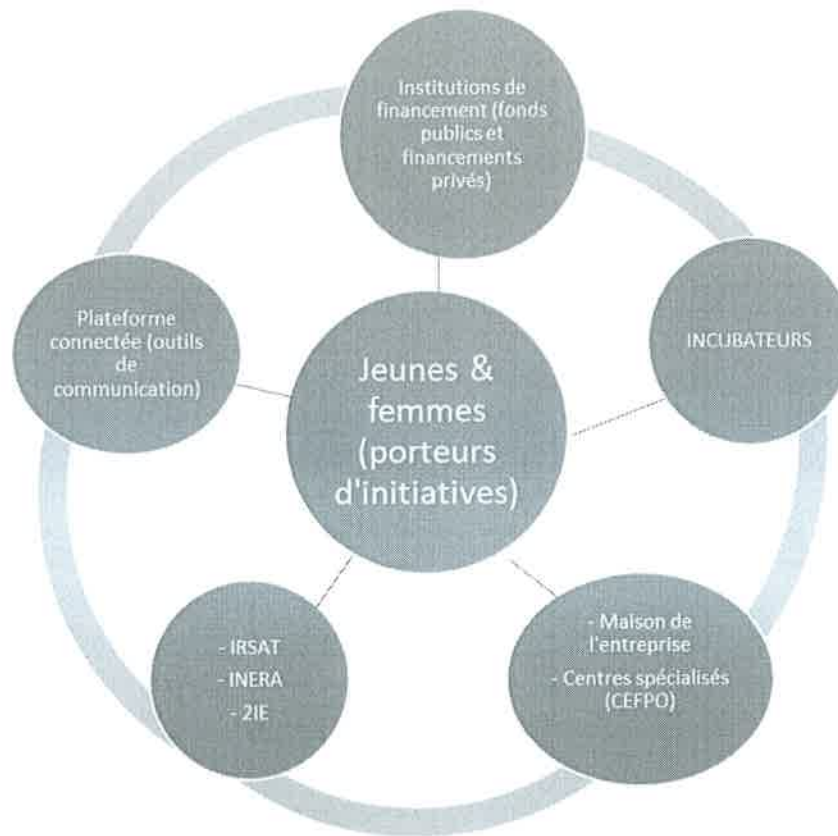
La dimension transformation sociétale ou le rapport de la jeunesse à la vie en communauté est aussi très présent dans ce projet. Il s'agira ainsi de donner les outils aux jeunes et femmes bénéficiaires du projet afin d'être des entrepreneurs en phase avec leur environnement et manifestant des valeurs de civisme fiscal, de responsabilité sociale des entreprises... Ces actions pourraient s'étendre à la jeunesse afin de lui permettre d'être plus active et utile pour la société en termes d'actions citoyennes, de travaux communautaires en lien avec nos valeurs culturelles, qui recèlent d'excellentes pratiques, méritant d'être promues. Au nombre de celles-ci, la parenté à plaisanterie se positionne comme l'une des plus pertinentes et utiles. Les liens qui existent entre les 60 ethnies du pays, créent une sorte de ligne rouge, empêchant de nombreux conflits du fait de liens de solidarité très anciens. Il s'agit de convertir cette ambiance positive en socle d'action de promotion de la paix et de solidarité entre les peuples. Dans ce sens, l'innovation sera au cœur de la démarche en intégrant par exemple le sport comme support de mobilisation des jeunes pour les sensibiliser sur des thématiques comme la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes, le patriotisme, la paix et le civisme. Cette dimension du projet est importante afin de faire des entrepreneurs, des acteurs sociaux au contact des réalités de leur environnement. L'une des conditions pour que l'entrepreneuriat prospère, est la stabilité et la paix. Les jeunes sont le ciment de la paix et à ce titre, ils doivent apporter une réelle contribution pour promouvoir les valeurs favorisant cette stabilité.

Toutes ces actions devront aboutir au changement principal consistant à « *l'Optimisation de la contribution des jeunes et des femmes au développement économique et social durable du Burkina Faso à travers le renforcement de leur autonomisation économique et leur contribution accrue à la résolution des problèmes sociétaux qui se posent au pays* ». À ce titre, le projet agira sur deux principaux leviers à savoir : l'autonomisation économique des jeunes et de femmes et la citoyenneté et l'engagement communautaire des jeunes et des femmes.

Il pourrait être ainsi schématisé :

3

6/10



### III. RESULTATS ET PARTENARIATS

#### 3.1 Objectifs

La finalité de ce projet est d'optimiser la contribution des jeunes et des femmes au développement économique et social durable du Burkina Faso à travers le renforcement de leur autonomisation économique et leur contribution accrue à la résolution de problèmes sociétaux qui se posent au pays. A ce titre il a pour objectif général d'améliorer la viabilité des entreprises créées par les jeunes et les femmes à travers l'appui des incubateurs et de faire de ces jeunes et femmes des entrepreneurs ayant une fibre civique et citoyenne. De fait, le projet poursuit deux objectifs spécifiques :

- 1) Transformer les initiatives de 100 jeunes et femmes utilisateurs des incubateurs des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso en entreprises opérationnelles et viables
- 2) Promouvoir auprès de 100 jeunes et femmes nouveaux entrepreneurs les valeurs de citoyenneté, de civisme et de paix

#### 3.2 Résultats escomptés

Deux effets découlent de ces objectifs spécifiques :

- Les initiatives de 100 jeunes et femmes utilisateurs des incubateurs des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso transformées en entreprises opérationnelles viables et citoyennes
- Les jeunes et femmes bénéficiaires des incubateurs engagés dans des actions de promotion de la citoyenneté, de cohésion sociale et de civisme.

L'obtention du premier effet passe par :

- La mise à la disposition de 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso de compétences techniques permettant un encadrement de qualité de 100 jeunes et femmes en gestion d'entreprise opérationnelle et citoyenne
- La mise à la disposition de 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso des équipements nécessaires pour un encadrement technique et citoyen de qualité au profit de 100 jeunes et femmes, porteurs de projets d'entreprise

- La mise en place d'un dispositif de coordination et de communication au profit des 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso facilitant le partage d'expériences et l'accès des jeunes et des femmes à l'information utile pour le développement de leurs initiatives économiques
- La création des conditions permettant aux jeunes et femmes incubés de disposer des ressources nécessaires pour la création de leurs entreprises.

La réalisation de l'effet 2 nécessitera :

- Le développement de curricula sur la RSE, la citoyenneté, et le civisme fiscal
- Le développement des activités de citoyenneté qui s'imprègnent également du socle du patrimoine culturel du pays, dont la parenté à plaisanterie

De manière plus opérationnelle, les interventions suivantes sont prévues :

**Effet 1 : Les initiatives de 100 jeunes et femmes utilisateurs des incubateurs des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso transformées en entreprises opérationnelles viables et citoyennes**

**3.2.1 Produit 1.1 : 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent de compétences techniques permettant un encadrement de qualité de 100 jeunes et femmes en gestion d'entreprise opérationnelle et citoyenne.**

Le projet mettra en œuvre les activités suivantes :

1. *Réaliser une cartographie des initiatives économiques innovantes portées par les jeunes et les femmes dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso.*

Cette action consistera à répertorier et à fixer sur une carte interactive les initiatives des jeunes et des femmes dans les domaines de la nouvelle économie (start up, entreprises incubées...), en précisant le type et le domaine d'activité et assurer le suivi de sa croissance. Cela pourrait démarrer avec les entreprises incubées.

2. *Identifier les 10 incubateurs les plus pertinents pour l'accompagnement des jeunes et des femmes en matière d'entrepreneuriat de la nouvelle économie.*

Le choix des incubateurs est une étape essentielle de la mise en œuvre du projet. Ils ont pour mandat d'encadrer les projets d'entreprises de jeunes et de femmes vers la mise en place d'entreprises opérationnelles. Pour garantir que le projet identifie les bons acteurs, des critères sont élaborés. Ils sont joints en annexe au document. Le comité de sélection des incubateurs se basera sur ces critères pour choisir ceux à même de mettre en œuvre le projet.

Au sens du présent projet l'incubateur peut être défini comme une « entité d'accompagnement » d'un projet innovant dans sa maturation. Il peut dans ce sens être présent à la fois en amont de la création et au cours de la vie de l'entreprise, en mettant à la disposition des porteurs de projet une multitude de services et d'appuis leur permettant de se lancer dans les meilleures conditions. Ces appuis impliquent la formation, le conseil et le financement (ou l'appui à lever des capitaux).

La sélection des incubateurs se fera par cycle selon des périodes définies par la coordination du projet. Au-delà des incubateurs de type classique, la sélection des incubateurs devra prendre en compte la diversité des secteurs économiques et des types d'incubateurs (incubateur associatif et « Fab Lab » par exemple). L'incubateur associatif sera notamment très utile pour ne pas laisser à la marge les organisations de jeunes et de femmes qui développent des activités économiques et peuvent aussi contribuer à la transformation économique souhaitée, par de l'innovation. Les entreprises venant d'associations, ont souvent été les précurseurs dans des secteurs sensibles comme le recyclage de sachets plastiques. Il convient de savoir mobiliser leurs énergies afin que le projet soit le plus intégrateur possible. Dans ce sens, un « Fab lab » est pertinent afin de capter le potentiel de création de produits utilitaires, et accompagner les jeunes disposant d'un savoir pertinent en création manuelle pour évoluer vers des modèles économiques viables.

3. *Évaluer les besoins (institutionnel, compétence, équipement) des incubateurs identifiés à Ouagadougou et Bobo Dioulasso en matière d'accompagnement des jeunes et des femmes.*

Afin de s'assurer que les incubateurs ont un niveau de capacités suffisant pour conduire le projet, une évaluation plus précise des besoins sera faite afin de déterminer les types d'accompagnement appropriés à chacun des incubateurs pour l'atteinte des résultats.

4. *Définir les modules transversaux et spécifiques des incubateurs*

Au niveau francophone, une structure dénommée "Afric'Innov" a entrepris un travail de labélisation des incubateurs. Elle a développé des modules pertinents dont l'efficacité est prouvée. Afin de ne pas réinventer la roue, faciliter l'entrée dans cette communauté des incubateurs burkinabè et offrir aux bénéficiaires du projet une même base, des modules transversaux encore appelés "tronc commun" seront adoptés par les partenaires du projet. L'un des modules essentiels à prendre en compte dans le tronc commun est celui linguistique. Il conviendrait d'identifier des langues influentes (anglais, mandarin...) dans les domaines d'intervention des « start up » pour leur apporter un appui dans ce sens. Ils bénéficieront à ce titre de contribution d'experts afin de mettre en œuvre des modules transversaux tout en gardant leur spécificité. Ils pourront en outre, au travers de partage d'expériences, améliorer les pratiques afin d'offrir aux jeunes et femmes bénéficiaires le meilleur accompagnement.

Au-delà du « tronc commun » le projet appuiera les incubateurs à la définition de modules spécifiques pour répondre aux besoins des jeunes porteurs de projets.

**3.2.2 Produit 1.2 : 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent des équipements nécessaires pour un encadrement technique et citoyen de qualité au profit de 100 jeunes et femmes, porteurs de projets d'entreprise**

1. *Mettre en place un mécanisme d'accompagnement d'incubateurs pour le coaching/mentorat, la formation et le renforcement de la culture entrepreneuriale des jeunes et des femmes.*

Dans le cadre du coaching/mentorat, il s'agira d'identifier des chefs d'entreprises dans divers domaines, prêts à jouer un rôle de mentorat des incubés du projet, notamment dans la phase terminale de l'incubation. Les jeunes et femmes entrepreneurs bénéficieront aussi d'immersions professionnelles auprès des top managers d'entreprises pour apprendre de manière pratique les « ficelles » de la gestion d'entreprises. En plus, ils pourront bénéficier de programmes de formations accélérées par des structures techniques spécialisées en vue de les doter de certaines compétences techniques utiles pour la bonne marche de leur carrière d'entrepreneur ou le développement de leur projet. Enfin, un pool de managers d'entreprises confirmés sera constitué afin d'appuyer les incubateurs dans l'encadrement des incubés en phase d'entrée sur le marché. Ce pool assurera une formation pratique sur la gestion d'une entreprise au quotidien, dénommé « ma vie d'entrepreneur ».

2. *Doter les incubateurs de capacités techniques, matérielles et financières pour un encadrement adéquat des bénéficiaires.*

Afin de permettre aux incubateurs de conduire efficacement leurs actions et atteindre les résultats fixés, l'évaluation des capacités et des besoins permettra de déterminer les appuis qui permettront d'optimiser le rendement des incubateurs. Ces appuis se feront selon des modalités établies et seront à la fois, technique, matériel et financier. De manière opérationnelle, c'est à travers cette activité que se matérialisera l'accompagnement direct, notamment financier aux incubateurs en fonction des besoins identifiés et du nombre de jeunes à incuber affectés.

### **3.2.3 Produit 1.3 : 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent d'un dispositif de coordination et de communication facilitant le partage d'expériences et l'accès des jeunes et des femmes à l'information utile pour le développement de leurs initiatives économiques.**

#### **1. *Créer une plateforme virtuelle pour le programme***

Le projet créera un site internet qui permettra de mettre en ligne les réalisations des jeunes et des femmes bénéficiaires du projet, d'informer sur les opportunités d'affaires et de renforcement des capacités virtuelles... Il sera essentiellement un espace de promotion de l'action des incubateurs et de mise en emphase des succès des jeunes et des femmes. A partir de ce site et dans un ensemble bien coordonné, d'autres outils comme une chaîne YouTube, des comptes sur les réseaux sociaux feront le prolongement de l'action du site internet créé.

Il s'agira aussi de mettre en place des dispositifs permettant aux bénéficiaires de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso d'avoir accès aux mêmes opportunités par le biais de la technologie.

La plateforme virtuelle mettra aussi en place des canaux de dialogue (internet, radio, télévision...) sur les entreprises de la nouvelle économie portées par les jeunes et les femmes en général et ceux du projet en particulier, afin de faciliter son appropriation par les populations. Le but étant d'élargir aussi le marché des entreprises créées, par une communication plus valorisante et adaptée aux cibles. La plateforme sera aussi modulée de manière à constituer une vitrine d'attrait d'éventuels investisseurs au profit des start up.

#### **2. *Mettre en place une faïtière regroupant les différents incubateurs membres du projet***

En vue de faciliter la coordination des interventions et maintenir un lien permanent entre les incubateurs, une faïtière sera mise en place. Elle jouera aussi le rôle d'interface entre les incubateurs et les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial au Burkina Faso. Elle tiendra des rencontres périodiques, travaillera avec l'équipe du projet au partage d'expériences et à la promotion des différents incubateurs et start-ups. Elle permettra en outre, d'apporter une solution à la grande disparité des initiatives d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes qui atteignent difficilement les cibles et partant leurs résultats et sont même sources de conflits dus au manque de communication. L'une de ses missions sera le plaidoyer pour la transformation de l'économie, de l'ancienne à la nouvelle, représentée par les « start up ». Les questions d'allègements de la fiscalité pour les jeunes entreprises constitueront aussi une priorité.

#### **3. *Organiser, soutenir et participer à des « événements » de partage d'expérience entre les acteurs du projet et permettant d'atteindre des cibles prioritaires comme les jeunes femmes entrepreneures.***

Au niveau national des expériences comme « Burkina Networking », « Ouaga Networking » ou les afterworks, qui développent des actions de réseautage et de rencontres entre porteurs de projets, jeunes entreprises et potentiels partenaires peuvent être capitalisées. Le projet identifiera et accompagnera les événements les plus pertinents afin de les renforcer pour mieux accomplir la mission de réseautage. Annuellement, le programme soutiendra un événement global de promotion de la nouvelle économie (incubateur, start up, économie sociale...) avec en toile de fond la solidarité entre les incubateurs, la promotion des entreprises incubées et leurs produits et la mise en relation de l'ensemble de l'écosystème et l'ouverture à de nouveaux marchés. Les « journées de l'entrepreneuriat social » portées par La Fabrique sont une expérience qui offrent cette tribune, seront soutenues pour la première année. A l'an deux du projet, la faïtière des incubateurs identifiera ou initiera de concert avec le projet, un événement de la même envergure.

Le second type d'action à soutenir est celui à l'endroit de l'entrepreneuriat de la femme en général et de la jeune femme en particulier. Dans le cadre de ce projet, il s'agira d'identifier l'évènement dédié à la promotion du rôle économique de la femme, tout en la mettant dans un contexte permettant son plein épanouissement dans la société. Les deux contraintes majeures auxquelles cet évènement doit apporter des solutions pertinentes, sont :

- L'identification d'initiatives innovantes et à fortes valeurs ajoutées des jeunes femmes : cela implique que les critères de sélection du présent projet lui soient appliqués, mais l'initiative devrait disposer d'un mécanisme cohérent permettant de recueillir les meilleurs profils avant la sélection
- Sa capacité à mobiliser d'autres acteurs de la vie nationale afin de faciliter l'insertion des jeunes femmes entrepreneures sur le marché. À ce niveau, l'identification de personnalités de haut niveau, comme championne dans le plaidoyer pour l'ouverture du monde économique à la femme sera une

bonne pratique. Il convient aussi dans ce même sens, d'identifier des femmes modèles de réussite en entreprise pour encadrer les bénéficiaires.

L'expérience pilotée par l'incubateur Akri, créé par les membres du pôle économique de la Plateforme Nationale des Jeunes pour les Objectifs du Développement Durable au Burkina Faso (PNJ-ODD/BF), qui permet de sélectionner des jeunes femmes porteuses d'initiatives afin de bénéficier d'un mentorship de femmes modèles de réussite sur une année au moins, leur offrir un encadrement/accompagnement auprès des institutions d'accompagnement ou de financement est une expérience intéressante. Ce processus peut d'ailleurs intégrer les critères de sélection du projet et être ainsi l'un des outils employés vers l'atteinte de la parité des bénéficiaires. Le soutien dont elle bénéficie auprès de Madame la Première Dame et du Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille, ainsi que certaines agences du système des Nations Unies, est une dynamique à laquelle le projet pourrait s'associer, notamment dans la dimension plaidoyer, afin d'obtenir un certain nombre de mesures incitatives pour les femmes.

Enfin, dans la perspective de l'amélioration des interventions du projet et de l'ouverture à de nouveaux marchés, d'échanges linguistiques et de partages d'expériences au profit des bénéficiaires du projet, annuellement, des missions extérieures seront effectuées. La coordination définira les procédés adéquats pour la réalisation de ces missions.

### **3.2.4 Produit 1.4 : 100 entreprises incubées disposent des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet**

#### **1. Identifier les Start up ou les jeunes et femmes porteurs de projets à accompagner.**

Le choix de bénéficiaires du projet est l'autre clé du succès de l'initiative. À ce titre, des critères transversaux, s'appliquant à l'ensemble des incubateurs sont élaborés et joints en annexe. Le choix des incubés se fait par l'incubateur avec l'appui et l'implication directe du projet. Tous les comités de sélection doivent comporter au moins un membre proposé par le projet. Son avis devra être pris en compte sans être prépondérant. Le projet définira le nombre d'incubés par incubateurs après évaluation des capacités. La question de la parité dans le choix des projets à accompagner doit être également prise en compte. Toutefois, il n'est pas indispensable pour les incubateurs de mettre en place un dispositif discriminatoire pour l'un ou l'autre sexe.

#### **2. Mettre en place un fonds catalytique pour les entreprises incubées**

La recherche et le développement des prototypes vers les produits finaux, a été identifiée comme un problème majeur des incubateurs. Pour pallier cette difficulté, le projet mettra en place un fonds qui permettra d'appuyer cette étape pour les incubateurs. Ce fonds sera géré par un comité incluant les incubateurs, l'équipe du projet et les partenaires afin d'assurer sa transparence.

Ce fonds inclura aussi un appui pour le démarrage des différentes entreprises incubées. Concrètement, il permettra d'appuyer la création formelle des entreprises et de soutenir les premières productions.

#### **3. Mettre à la disposition des jeunes incubés l'information sur les sources potentielles de financement de leurs projets**

Il s'agira d'élaborer et mettre à jour une cartographie des différents fonds de financement auprès desquels les jeunes et femmes incubés peuvent rechercher les ressources pour le financement de leurs projets. Plus qu'un simple répertoire, cette cartographie précisera les modalités de financement de ces fonds.

#### **4. Faciliter l'accès au financement à l'intention des jeunes et des femmes auprès des institutions financières pour l'accélération des entreprises incubées**

À travers le processus qui sera mis en place, le projet constituera un label de qualité, donc une sorte de garantie pour le système financier. Cette activité consistera à organiser des rencontres de plaidoyer, des visites d'incubateurs et de jeunes et femmes installés par les banques, permettra de mobiliser des acteurs du système financier autour des initiatives du projet et se chargera d'engager le dialogue avec les différentes sources de financement, afin d'assurer aux jeunes et femmes incubés de bénéficier de ressources nécessaires pour lancer et assurer la croissance de leurs entreprises. Des fonds d'investissements, des banques et des fonds publics comme « Burkina Startup », seront mobilisés comme un maillon essentiel de la chaîne et de l'écosystème souhaité par ce projet. Les bénéficiaires seront aussi appuyés dans la mobilisation des ressources nécessaires au lancement à plus grande échelle de leurs produits.

**Effet 2 : Les jeunes et femmes bénéficiaires des incubateurs engagés dans des actions de promotion de la citoyenneté, de cohésion sociale et de civisme.**

### **3.2.5 Produit 2.1 : Les incubateurs délivrent des modules de formation et de sensibilisation à la RSE et sur les questions de civisme, de citoyenneté et de paix au profit des 100 jeunes et femmes incubés**

Pour la réalisation de ce produit, il s'agira d'élaborer ou d'adapter des modules de formation en RSE, civisme, citoyenneté et paix pour de jeunes promoteurs.

Une fois élaborés, ces modules feront l'objet d'une validation par les incubateurs et l'ensemble des parties prenantes avant d'être reproduits et diffusés.

### **3.2.6 Produit 2.2 Les jeunes et femmes incubés prennent part à des activités liées à la RSE, citoyenneté, paix et civisme**

#### **1. *Initier une campagne de sensibilisation ludique autour des valeurs de civisme, de citoyenneté, de paix, de volontariat à travers la labélisation de tournois sportifs et culturels "Youth Connekt culture et sport"***

La présente activité a un caractère innovant dans son approche. Elle s'appuiera sur les activités sportives déjà existantes, ayant un public et régulièrement suivis par les jeunes, comme support de mise en œuvre des actions de sensibilisation sur les valeurs promues par le projet. Concrètement, elle identifiera des activités auxquelles elle apportera un soutien logistique (couverture médiatique, gadgets divers, car-podium...) et financier (augmentation des prix pour les vainqueurs...) et en contrepartie pourra faire des animations par ses équipes, sur les thématiques avant et pendant les activités. Pour ce faire, des jeunes seront recrutés et formés pour servir d'agents de sensibilisation pendant ces tournois.

#### **2. *Initier le concept d'action citoyenne et communautaire "ma brique pour ma Nation"***

Cette activité est le prolongement de la sensibilisation des jeunes. La finalité de la sensibilisation est l'engagement pratique des jeunes pour la promotion des valeurs citoyennes. Dans ce sens et dans le but de renforcer leur patriotisme et développer les valeurs du volontariat, des actions concrètes de réalisation de chantiers seront initiées. En s'appuyant sur des plateformes comme "Yocowork" développée par Béogolab, il s'agira de mobiliser des jeunes pour appuyer la réalisation d'infrastructures sociales (école, dispensaire, nettoyage de voirie...). Des jeunes initiant de telles activités à un coût réduit, pourraient aussi bénéficier de l'accompagnement du projet. Enfin, des camps chantiers entre parents à plaisanterie seront aussi organisés au profit des jeunes pour renforcer le brassage culturel.

#### **3. *Organiser des campagnes d'information et de débats citoyens sur des sujets d'intérêt national au profit des jeunes.***

A travers des espaces de discussions entre jeunes aussi bien virtuels que physiques, les jeunes pourront donner leurs points de vue sur des questions d'intérêt national comme la révision constitutionnelle, la mise en place d'une faitière nationale des organisations de jeunes, le dialogue permanent entre les jeunes et les autorités et la participation politique des jeunes... Les conclusions de ces débats seront transmises aux autorités pour information et pourraient servir de base de plaidoyer pour changer la condition des jeunes et renforcer la participation des jeunes au développement. Le sentiment de participer et d'être entendu après avoir pu s'exprimer, est un facteur d'apaisement social majeur. La sensibilité de ces sujets nécessite que les jeunes puissent s'exprimer afin d'éviter de fâcheux débordements pouvant entraver la bonne marche économique du pays et partant l'autonomisation économique des jeunes, une des finalités majeures du présent projet.

Pour la mise en œuvre de ces activités, l'expertise de l'incubateur associatif pourra être sollicitée.

### **3.3 Bénéficiaires du projet**

De manière opérationnelle, les actions du projet permettront de toucher directement :



- 10 incubateurs installés à Ouagadougou et Bobo
- 100 entreprises opérationnelles de jeunes et de femmes, dont 5 entreprises associatives, soit 50 par an, pouvant créer entre 200 et 10000 emplois directs, prioritairement dans le domaine de l'agriculture et l'économie numérique.
- 20 structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des jeunes, dont les fonds et des banques.

### **3.4 Ressources nécessaires**

La mise en œuvre du présent projet mobilisera des ressources tant humaines, financières que matérielles.

Sur le plan humain, un personnel qualifié devra être recruté et dédié à la réalisation effective et efficace des activités prévues. Il serait aussi judicieux de mettre en place une équipe d'experts de divers domaines à même d'intervenir sur des aspects précis du projet. Le descriptif détaillé du personnel est fait au point 6.2.2 du présent document.

Les contributions du Grand-Duché du Luxembourg et du PNUD pour la mise en œuvre de ce projet sont estimées à 1.144.394.200 Francs CFA. Ces contributions sont des subventions non remboursables. Au regard de la pertinence du projet, le Gouvernement apportera une contribution qui pourra aussi bien être en nature qu'en espèces.

### **3.5 Partenariats**

En vue de la mise en œuvre efficace du projet, des partenariats dynamiques seront noués avec des parties prenantes de la manière suivante :

#### **3.5.1 Mobilisation des ressources**

##### **3.5.1.1 Au niveau des partenaires techniques et financiers**

###### ***3.5.1.1.1 Le Gouvernement de Grand-Duché du Luxembourg***

La contribution du Gouvernement du Luxembourg sera de 1 500 000 Euros sur une période de deux ans (2018 – 2020).

###### ***3.5.1.1.2 Le PNUD***

Le PNUD contribuera à la mise en œuvre du projet à hauteur de 381.132 dollars USD pour prendre en compte le fonctionnement du projet ainsi que le financement de certaines activités en lien avec les aspects relatifs à la citoyenneté.

###### ***3.5.1.1.3 Au niveau du Gouvernement***

La contribution du Gouvernement dans la mise en œuvre du projet se fera principalement à travers l'implication de ses services techniques et de son leadership dans la conduite du projet. Dans ce sens, le partenariat sera établi aussi bien avec le ministère de tutelle qu'avec les autres structures étatiques en charge des questions de jeunesse.

#### **3.5.2 Partenariats techniques**

Les principaux partenaires techniques qui seront impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet seront :

- Le Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles : il assure la tutelle technique du projet
- Le Ministère de l'Economie des Finances et du Développement : il assure la tutelle financière du projet
- Les institutions publiques : Les programmes gouvernementaux et les institutions développant des projets en matière d'entrepreneuriat des jeunes, les fonds nationaux de financement, l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et la Communication (ANPTIC), le Service National de Développement (SND), le Programme National de Volontariat au Burkina Faso (PNVB)
- Les acteurs de la société civile : les ONG, réseaux et coalitions de jeunes et de femmes

- Les structures de recherche et de formation : Université de Ouagadougou, Aube Nouvelle, 2iE, IRSAT, le CEFPO
- Le secteur privé : La Maison de l'Entreprise ; la Chambre de commerce et d'industrie et son réseau de chambres régionales de Commerce et d'industrie ; la Chambre nationale d'Agriculture ; le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) ; les mentors ; les institutions de microfinance et les banques
- Les Institutions financières Internationales : Banque Mondiale, BAD, les fonds d'investissements (Synergie, capital& partenaires...)
- Le Système des Nations Unies : PNUD, UNFPA.

Plus spécifiquement, des partenariats stratégiques seront noués avec certains acteurs, qui seront en charge de la mise en œuvre opérationnelle des activités. Il s'agit des incubateurs et associations de jeunesse dont certaines de leurs expériences ont été présentées au point relatif à la problématique de développement.

### 3.6 Les engagements des parties prenantes

Tous les acteurs qui peuvent affecter ou être affectés par la mise en œuvre du projet sont répertoriés comme étant des parties prenantes. Le tableau ci-dessous donne les parties prenantes clé. Il sera mis à jour annuellement, au regard de l'apparition ou de la disparition de certains acteurs.

Parties prenantes	Rôle	Fonction
Le Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MJFIP)	Responsable de la tutelle technique du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la tutelle technique du projet et préside le Comité de revue à travers son rattachement à un programme budgétaire du MJFIP</li> <li>• Suivre la mise en œuvre du projet à travers ses indicateurs clés</li> <li>• Evaluer le projet, dans le cadre de la tenue des Assemblées générales des projets et programmes du Burkina Faso,</li> <li>• Capitaliser et valoriser les résultats, les expériences et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet en vue d'améliorer la prise de décision dans le pilotage des interventions en lien avec l'emploi des jeunes et des femmes</li> <li>• Faciliter la coordination et la synergie avec les autres programmes/projets du Ministère intervenant dans le même domaine</li> <li>• Contribuer aux évaluations du projet pour en capitaliser les expériences</li> </ul>
Ministère de l'Economie des Finances et du Développement (MINEFID)	Responsable de la tutelle financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la tutelle financière du projet</li> <li>• Assurer le respect de la réglementation générale des projets et programmes de développement</li> <li>• Réaliser des missions de supervision/appui du projet</li> </ul>
Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF)	Partie responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'atteinte des cibles des indicateurs dans les résultats concernant le genre, l'équité et l'inclusion</li> <li>• Capitaliser les résultats du projet dans les rapports nationaux</li> <li>• Participer à la mise à jour et à la gestion préventive des risques</li> </ul>
PNUD	Partenaire de réalisation PTF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter sa contribution financière à la mise en œuvre du projet suivant l'agenda de mise en œuvre convenu dans les plans de travail</li> <li>• Appuyer l'équipe de projet dans le contrôle qualité des processus de pilotage et de mise en œuvre des activités</li> <li>• Assurer les évaluations ex ante et externe du projet</li> </ul>
Coopération Luxembourgeoise	PTF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter sa contribution financière à la mise en œuvre du projet suivant l'agenda de mise en œuvre convenu dans les plans de travail</li> </ul>
Cadre de concertation du projet	Responsable du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les activités de la mise en œuvre du projet et donner des orientations sur le processus de mise en œuvre du projet</li> </ul>
Unité de Gestion du Projet	Gestion du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer et mettre en œuvre les plans annuels de travail, dans les délais</li> <li>• Contribuer, avec le Responsable du programme budgétaire et les bénéficiaires, à la mise à jour du journal des risques, du journal des enseignements tirés</li> <li>• Contribuer, avec le PNUD, au contrôle de la qualité dans la mise en œuvre des activités</li> <li>• Élaborer et mettre à la disposition du responsable de programme budgétaire les différents rapports techniques et financiers requis</li> <li>• Assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet</li> </ul>
Les Incubateurs des	Partie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter leur appui technique pour la mise en œuvre des activités dans</li> </ul>

Parties prenantes	Rôle	Fonction
villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	responsable	l'accompagnement des jeunes et des femmes bénéficiaires du projet
Organisations de la Société Civile	Partie responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter leur appui à la mobilisation des jeunes et des femmes ainsi qu'un soutien aux interventions en lien avec l'emploi des jeunes et des femmes développées dans les zones d'interventions</li> </ul>
ONG spécialisées et structures de recherche	Partie responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un appui technique sur des thématiques précises</li> <li>• Assurer un coaching des jeunes et des femmes sur leurs idées de création d'entreprise</li> </ul>
Autres projets et programmes développant des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, notamment, le FAIJ, le PEJEN, le programme Burkina Startup, le PSCE/JF, PAE/JF ...	Partie responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager leurs meilleures pratiques, leurs expériences avec le projet</li> <li>• Co-organiser avec le projet, des activités de capitalisation des bonnes pratiques des acteurs locaux, dans leurs zones d'intervention respectives</li> <li>• Mutualiser leurs ressources pour l'atteinte des résultats communs</li> <li>• Offrir des opportunités d'accès à des financements des entreprises créées par les jeunes et les femmes</li> </ul>
Le Secteur privé : La Maison de l'Entreprise, la Chambre de Commerce, Conseil National du Patronat Burkinabè	Partie responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir une expertise technique dans l'accompagnement des jeunes et des femmes sur les questions de création, de gestion et de management d'entreprises</li> <li>• Offrir des opportunités d'accès à des financements des entreprises créées par les jeunes et les femmes</li> </ul>
Les Institutions financières	Partie responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des opportunités d'accès à des financements des entreprises créées par les jeunes et les femmes</li> </ul>

### 3.7 Coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire

Le projet étant inspiré de l'initiative YouthConnekt développée au Rwanda, l'expertise rwandaise et celle du Bureau Régional du PNUD à Addis Abeba seront sollicitées. Le projet travaillera également à mieux cerner certaines expériences réussies d'incubateurs comme le CTIC à Dakar au Sénégal, CIPMEN au Niger, la French Tech en France, Taïwan ou encore la maison des entreprises au Luxembourg. Dans ce sens, en plus des missions sur le terrain pour toucher du doigt les réalités, un partenariat formel pourra être établi afin de faciliter le partage d'expériences et même la mobilité des entreprises incubées, surtout dans le cadre du marché commun de l'UEMOA dont le Niger et le Sénégal sont membres.

## IV. DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION

Conformément aux dispositions en vigueur, le suivi et l'évaluation du projet seront faits sur la base du plan de suivi et d'évaluation du projet. L'objectif du dispositif de suivi et de l'évaluation est avant tout de veiller à une utilisation efficace des ressources ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. De façon explicite, il permettra de fournir des données sur l'évolution des activités et l'atteinte des résultats du projet et aussi d'analyser les données pour statuer sur l'efficacité technique, économique et financière des actions afin d'orienter les décisions des instances de sa gestion. Dans ce sens il permettra de fournir les informations requises au Responsable du Programme budgétaire du MJFIP auquel il est rattaché en vue de la préparation du Comité de Revue, conformément au Décret N°2018-0092/PRES/PM/MIEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina.

La coordination du projet élaborera des rapports périodiques sur l'avancement des activités qui seront consolidés par le/la chargé(e) de suivi/évaluation. Ce rapport consolidé présentera l'état d'exécution du Plan de travail et de budget annuel (PTBA).

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats - clés. L'évaluation mettra en exergue les retours d'informations en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention

3

KD

- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le/la chargé (e) du suivi/évaluation en collaboration avec l'Assurance du projet, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements
- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour par le/la chargé (e) du suivi/évaluation du projet, pour réévaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de projet en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet
- Un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du projet sur la base des informations sus mentionnées, sera soumis au cadre de concertation par le/la coordonnateur (rice) du projet.
- Un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le/la chargé (e) du suivi/évaluation du projet afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet
- Un plan de suivi sera activé et mis à jour par le/la coordonnateur (rice) du projet afin de suivre les actions et les événements de gestion du projet.

Annuellement les activités suivantes seront réalisées :

- Des représentants du PNUD et du Grand-Duché du Luxembourg en collaboration avec le MJFIP et le MINEFID devraient effectuer des visites de terrain afin de valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la première année de mise en œuvre. Si elles sont entreprises pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir des informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau.
- Un rapport annuel de revue sera préparé par le/la coordonnateur (rice) du projet et son équipe comme une auto évaluation à la gestion du projet, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis-à-vis des cibles pré définies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue entre le responsable du projet et les partenaires.

Sur la base du rapport suscité, une revue annuelle du projet sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés aux effets concernés. Le projet fera l'objet d'une évaluation finale après la clôture opérationnelle du projet.

## V. RISQUES ET HYPOTHESES

Pour ce projet, le cadre de gestion des risques établi pour le projet « Femmes Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté » :

- L'instabilité institutionnelle perturbant la mise en œuvre des programmes de développement : Les changements à la tête des structures peuvent avoir une influence sur la conduite du projet. Pour juguler leur impact, le projet sera placé à un niveau institutionnel, d'où les changements institutionnels ne l'affecteront que très peu.
- L'insuffisance de ressources pour la mise en œuvre du projet : Ce risque est atténué dans la mesure où le projet s'est focalisé sur certains points précis disposant de l'accord de financement d'un partenaire.
- Faibles capacités des animateurs de la coordination du projet ainsi que des partenaires de mise en œuvre : Les acteurs du projet seront recrutés essentiellement sur la base de leurs compétences techniques, leurs capacités de management opérationnel au-delà des connaissances académiques. Ils/elles devront avoir une maîtrise des questions abordées pour les avoir pratiqués. En outre, afin de leur permettre de le mettre à jour en fonction des nouvelles tendances du moment, ils/elles bénéficieront d'un programme de renforcement continu adapté à leurs besoins.
- La faible adhésion des acteurs clés dans la mise en œuvre du projet : pour juguler ce risque qui peut empêcher l'atteinte des résultats du projet, un mécanisme de dialogue permanent entre les acteurs sera mis en œuvre à travers les rencontres périodiques du cadre de concertation sur la conduite du



projet. En plus, à travers le programme d'harmonisation et de mise en cohérence des actions avec la spécialisation par domaine précis, les conflits seront amoindris voir éradiqués.

Le journal des risques sera mis à jour dans le cadre de la planification opérationnelle pour approfondir l'analyse des risques spécifiques à chaque produit du projet et selon les environnements géographiques et sociologiques dans lesquels se réalisent les activités programmées.

## VI. ARRANGEMENTS DE GESTION

### 6.1 Cadre Institutionnel de gestion du projet

En référence aux orientations du Décret N°2018-0092/PRES/PM/MIEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, la tutelle technique du Projet est assurée par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MJFIP) ; le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement en assurera la tutelle financière. L'assurance qualité sera assurée par le PNUD. Le Gouvernement du Luxembourg et le PNUD apporteront un appui technique et financier pour la mise en œuvre du projet.

Le présent projet sera rattaché au programme budgétaire « *Insertion professionnelle* » du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et l'Insertion Professionnelles (MJFIP) qui en assure la tutelle technique, *ou à tout autre programme que ce Ministère aura identifié.*

En référence à l'article 12 de la nouvelle réglementation générale sur les projets et programmes de développement ci-dessus citée, et en concertation avec le Ministère de la Jeunesse, la Formation et l'Insertion Professionnelles, il a été retenu que le projet « *Femmes Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté* » sera considéré comme projet de « Catégorie 2 ». Dans ce sens les arrangements de gestion se conformeront aux orientations mentionnées au « TITRE III » de la réglementation des programmes et projets et qui traite des modalités applicables aux projets de « Catégorie 2 ».

Le projet sera mis en œuvre directement par le PNUD, Direct implémentation. La réalisation de certaines activités sera confiée directement à certaines structures du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, aux incubateurs conformément au plan de travail et à la répartition des tâches telle que reflétées par le cadre de résultats et ressources. Les dépenses seront réglées directement par le PNUD selon ses procédures.

Le dispositif de suivi/évaluation qui sera mis en œuvre dans le cadre de ce projet permettra de fournir les informations requises au Responsable du Programme budgétaire du MJFIP auquel il est rattaché, en vue de la préparation du Comité de revue, conformément à la nouvelle réglementation générale sur les projets et programmes de développement. Il se conformera de manière spécifique au Chapitre II relatif aux « Assemblées sectorielles des programmes et projets » particulièrement à son article 109 qui mentionne que : « *Le chef de projet doit rendre en compte trimestriellement et annuellement de l'état d'exécution des projets ou programmes par des rapports écrits adressés au responsable du programme budgétaire auquel le projet est rattaché, aux ministres de tutelle technique et financière avec ampliation à la Direction générale de la planification du ministère de tutelle technique et à la direction générale en charge de la coordination et du suivi des investissements publics du Ministère en charge de l'Economie* »

Suivant les dispositions de cette nouvelle réglementation, un comité de revue est mis en place. Ce comité de revue se réunit deux (2) fois par an en session ordinaire, soit une fois par semestre (décembre et juillet au plus tard). Il peut se réunir en session extraordinaire en cas de besoin. Il a pour principales missions :

- D'examiner et adopter le plan d'exécution du projet
- D'examiner et d'adopter les différents rapports d'évaluation du projet
- D'examiner et adopter les rapports d'activités et financiers périodiques
- D'examiner et d'adopter les programmes d'activités annuels, les budgets et les plans de passation des marchés
- De veiller à la mise en œuvre des recommandations de ses sessions, des missions d'évaluation et de suivi, des assemblées des projets ou programmes, des revues de portefeuilles et des différents audits

- D'évaluer les performances du Responsable de programme budgétaire conformément à sa lettre de mission
- De faire des recommandations à l'attention du Chargé de projet et des différents partenaires intervenant dans la vie du projet
- D'approuver les états financiers du projet
- D'approuver le rapport d'inventaire des biens du projet
- D'examiner et d'adopter tout dossier soumis à son appréciation.

En vue d'assurer une meilleure implication et une participation active de toutes les parties prenantes clés (Bénéficiaires, Exécutif, Fournisseurs), il sera mis en place dans le cadre de la gestion de ce projet, un « cadre de concertation » auquel participeront les représentants de ces différentes parties prenantes. Le rôle de ce cadre de concertation sera d'examiner la mise en œuvre du projet et donner des orientations pour une réalisation optimale des résultats attendus. Les travaux de ce cadre de concertation aideront également à la préparation de rapports d'activités suffisamment « objectifs » à mettre à la disposition du Responsable de programme Budgétaire du MJFIP en vue non seulement de faciliter le suivi du projet, mais également de renforcer la préparation de sa participation aux Comité de Revue institués dans le cadre de la réglementation des programmes et projets.

Le dispositif opérationnel du projet sera organisé autour des organes ci-après :

- Le cadre de concertation
- La coordination du projet.

### **6.1.1 Le cadre de concertation**

Le cadre de concertation du projet examine les résultats et les activités du projet et donne des orientations sur le processus de sa mise en œuvre.

#### **6.1.1.1 Attributions du cadre de concertation**

Il sera chargé de :

- Examiner le plan d'exécution du projet
- Examiner les différents rapports d'évaluation du projet
- Examiner les rapports d'activités et financiers périodiques
- Examiner le programme d'activités annuel, le budget et le plan de passation de marchés
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité de revue, des missions de supervision et de suivi et des différents audits
- Faire des recommandations à l'attention du/de la coordonnateur (rice) du projet et des différents acteurs intervenant dans la vie du projet
- Examiner tout dossier soumis à son appréciation

#### **6.1.1.2 Composition et fonctionnement du cadre de concertation**

Le cadre de concertation est composé comme suit :

**Président** : Le représentant du Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles

**Co-Président** : Le Directeur Pays du PNUD ou son représentant

**Membres** :

**Au titre des acteurs de mise en œuvre**

- Un représentant du Ministère de l'Économie des Finances et du Développement (MINEFID)
- Un représentant de la Présidence du Faso en charge de la Jeunesse

- Deux représentants du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (responsable du programme de rattachement budgétaire ou son représentant et le Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles ou son représentant)
- Un représentant de chaque Direction Régionale de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles des villes couvertes par le projet
- Un représentant des fonds nationaux de financement

#### **Au titre des bénéficiaires**

- Deux représentants des partenaires du projet

#### **Au titre des fournisseurs**

- Le représentant du Grand-Duché du Luxembourg
- Un représentant du Directeur Pays du PNUD
- Deux représentants des organisations partenaires (Incubateurs)

Le/la coordonnateur (rice) du projet, est chargé (e) du secrétariat du cadre de concertation.

Observateurs et personnes ressources :

- Ministères techniques
- Autres partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Président du cadre de concertation peut en cas de besoin convier toute autre personne aux travaux du cadre de concertation du projet.

Le Président du cadre de concertation anime et coordonne les activités. Il arrête l'ordre du jour des sessions sur proposition du superviseur du projet et signe tout acte relatif à l'exercice des missions du cadre de concertation.

Le cadre de concertation se réunit deux fois par an sur convocation de son Président. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire en cas de nécessité.

## **6.1.2 La coordination du projet**

### **6.1.2.1 Attributions**

La coordination du projet est l'organe d'exécution et de suivi de la mise en œuvre des délibérations du cadre de concertation. Sous la responsabilité du/de la coordonnateur (rice) du projet, elle est chargée :

- D'assurer l'exécution technique, administrative et financière du projet
- D'élaborer le plan annuel d'exécution du projet
- De rendre compte de l'état d'exécution du projet au cadre de concertation et aux autorités de tutelle
- D'assurer la bonne utilisation des biens mis à la disposition du projet
- De dresser l'inventaire initial et périodique des biens du projet
- De veiller à la mise en œuvre des recommandations du cadre de concertation, du comité de revue des missions d'évaluation et de suivi et des différents audits
- De rédiger les rapports périodiques et de fin de mission du projet

### **6.1.2.2 Composition et fonctionnement de la coordination du projet**

La coordination a pour rôle de coordonner les activités du projet d'assurer la mobilisation et la bonne gestion des ressources, de veiller à la reddition des comptes par les bénéficiaires, et d'assurer le Secrétariat du cadre de concertation du projet

Placé sous la direction du/de la Coordonnateur (rice), la coordination est constituée comme suit :

- Un (e) Coordonnateur (rice) national (e)
- Un (e) spécialiste de l'encadrement technique des entreprises de la nouvelle économie
- Un (e) spécialiste chargé (e) de la communication, de mobilisation de ressources et des partenariats

- Un (e) chargé (e) de suivi/évaluation
- Un (e) programme associate, chargé (e) de la gestion financière et de la planification et des opérations dans Atlas
- D'un (e) assistant(e) de programme
- Un (e) chauffeur - agent de Liaison

Ces spécialistes pourraient être recrutés sous forme de consultants suivant le besoin.

Le Team Leader Gouvernance et Paix Durable du PNUD est le Directeur du projet. En tant que tel, il autorise les dépenses sur le budget du projet. Le Directeur du projet assure la mise en œuvre globale des activités et veille à la cohérence des actions du projet avec le descriptif du projet, et avec les politiques et orientations stratégiques du PNUD.

Sous la supervision du Directeur de projet, le/la Coordonnateur (rice) du projet assure la réalisation effective et la coordination des activités du projet, suivant la norme de qualité requise.

Le/la Coordonnateur (rice) du projet est également responsable de la production à temps et suivant les normes de qualité requise des divers rapports (trimestriels, annuels, rapports de revue) de sa composante, ainsi que de l'organisation et de la réalisation des missions de suivi et de la production des rapports y afférents.

Le Directeur et le/la Coordonnateur (rice) du projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé, et sont co-responsables de la qualité des résultats et impacts concrets du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures du PNUD.

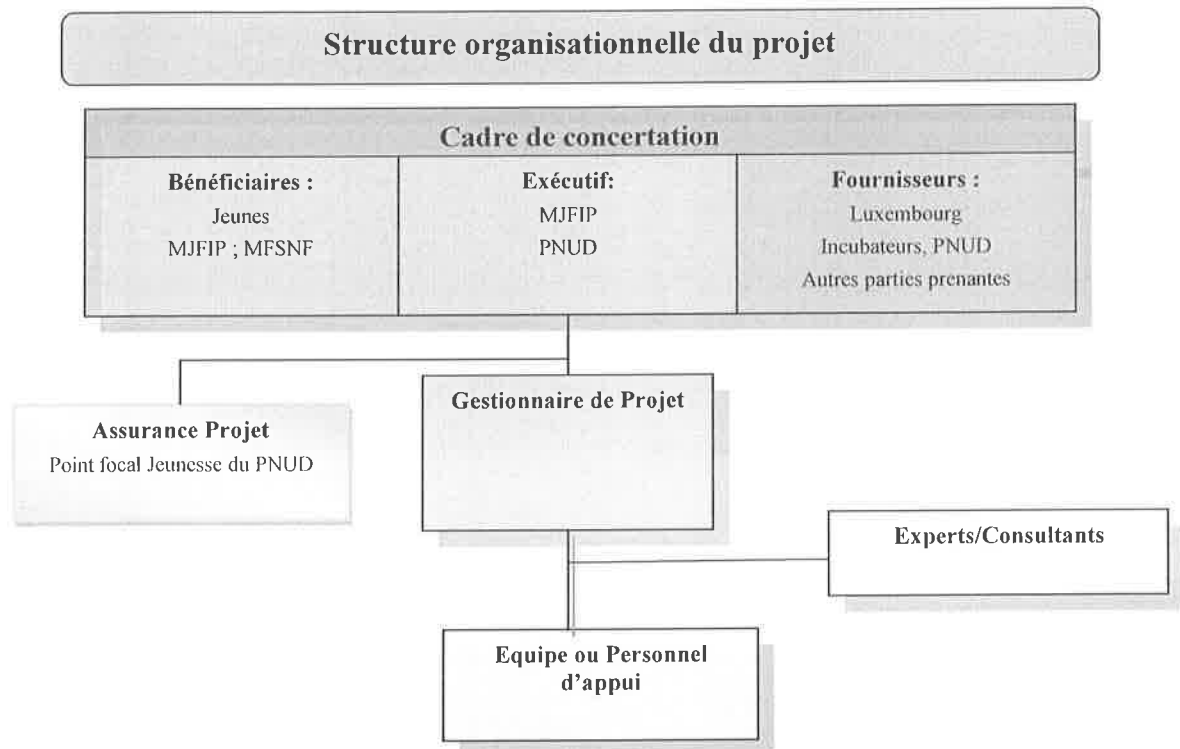
Le « point focal Jeunesse » assure le rôle d'« *Assurance du projet* ». A ce titre, il assure le suivi (follow up) des résultats, enregistre régulièrement les progrès et l'évolution des performances du projet, effectue des visites de suivi, établit des contacts avec les bénéficiaires, suit les avancements et les productions/contenus des rapports en s'assurant du respect des délais, apprécie la pertinence des révisions budgétaires, et procède aux arrangements relatifs à l'organisation des audits et des évaluations. Par ailleurs, il s'assure que le projet est géré conformément aux dispositions du « *POPP- Programme and Operations Policies and Procedures* » du PNUD. Il veille à ce que les différents journaux soient entrés et mis à jour dans ATLAS et que les informations relatives au projet soient produites et distribuées aux parties prenantes dans les délais. Il s'assurera également de la tenue des réunions statutaires et veille à ce que les rapports y afférents parviennent aux parties prenantes.

Le Directeur Pays Adjoint du PNUD en charge des Opérations, (DPA/O) veille à la stricte observance de toutes les procédures administratives et financières applicables du PNUD.

## 6.2 Schéma de la structure de gestion du projet

3





## VII. CADRE JURIDIQUE

Le présent Document de programme est l'instrument défini à l'article 1 de l'Accord de base type en matière d'assistance (« SBAA ») entre le Gouvernement du Burkina Faso et le PNUD, signé le 19 juillet 1976. Toutes les références faites dans le SBAA à « l'Organisation chargée de l'exécution » sont réputées faire référence au partenaire de réalisation.

Le présent projet sera mis en œuvre par le PNUD Burkina Faso à travers la coordination du projet « Femmes Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté », conformément à ses réglementations financières, règles, pratiques et procédures. Lorsque la gouvernance financière d'un Partenaire de réalisation ne prévoit pas les mesures nécessaires pour garantir le meilleur rapport qualité/prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale effective, c'est la gouvernance financière du PNUD qui s'applique.

## VIII. GESTION DES RISQUES

1. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, respectera les politiques, procédures et pratiques du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS).
2. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, déploiera tous les efforts raisonnables pour faire en sorte qu'aucuns des [fonds du projet]<sup>6</sup> [fonds du PNUD reçus en vertu du Document de projet]<sup>7</sup> ne soient utilisés pour financer des personnes physiques ou morales associées au terrorisme et à ce que les bénéficiaires de toute somme remise par le PNUD dans le cadre de ces dispositions ne figurent pas sur la liste administrée par le Comité du Conseil de sécurité établie en vertu de la résolution 1267 (1999) du Conseil, laquelle liste peut être consultée à :

<sup>6</sup> À inclure lorsque le PNUD est le Partenaire de réalisation

<sup>7</sup> À inclure lorsque les Nations Unies ou un fonds/programme ou une institution spécialisée de l'Organisation est le Partenaire de réalisation.

[https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/qa\\_sanctions\\_list](https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/qa_sanctions_list). Cette disposition doit figurer dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus au titre du présent Document de projet.

3. La durabilité sociale et environnementale du projet sera favorisée par l'application des normes du PNUD en la matière (<http://www.undp.org/ses>) et du mécanisme de responsabilisation connexe (<http://www.undp.org/secu-srm>).
4. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation : a) mènera les activités liées au projet et au programme en accord avec les normes du PNUD en matière sociale et environnementale, b) mettra en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation élaboré pour le projet ou programme en conformité avec ces normes, et c) s'emploiera de manière constructive et opportune à répondre à toute préoccupation et plainte émise par le biais du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et autres parties prenantes au projet soient informées du mécanisme de responsabilisation et y aient accès.
5. Tous les signataires du Document de projet sont tenus de coopérer de bonne foi à toute activité d'évaluation des engagements ou de respect des normes sociales et environnementales du PNUD en rapport avec le programme ou projet. Ceci inclut l'octroi de l'accès aux sites du projet au personnel correspondant et aux informations et à la documentation.
6. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, veillera à ce que les obligations suivantes soient opposables à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire :
  - a. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer que des modifications y soient apportées si nécessaire. Le défaut de mise en place et de mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu du présent document sera réputé constituer un manquement aux obligations de la partie responsable, du sous-traitant et du sous-bénéficiaire au titre du présent Document de projet.
  - b. Le PNUD aura droit à un remboursement de la part de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire de tous les fonds fournis qui ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet. Cette somme pourra être déduite par le PNUD de tout paiement dû à la partie responsable, au sous-traitant ou au sous-bénéficiaire au titre du présent accord ou de tout autre. Le recouvrement de cette somme par le PNUD ne diminue pas ni ne limite les obligations de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire au titre du présent Document de projet.

Lorsque ces fonds n'ont pas été remboursés au PNUD, la partie responsable, le sous-traitant ou le sous-bénéficiaire convient que les donateurs du PNUD (notamment le Gouvernement) dont le financement est la source, en tout ou en partie, des fonds attribués aux activités figurant dans le présent Document de projet, peuvent se retourner contre elle/lui pour recouvrer tous fonds dont il a été déterminé par le PNUD qu'ils ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet.

*N.B.:* Le terme « Document de projet » employé dans la présente clause est à interpréter comme incluant tout accord subsidiaire pertinent au titre du présent Document de projet, et notamment les accords avec les parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires.

- c. Chaque contrat émis par la partie responsable, le sous-traitant ou le sous-bénéficiaire en rapport avec le présent Document de projet doit comporter une disposition selon laquelle il ne saurait être accordé, reçu ou promis de redevances, gratifications, rabais, cadeaux, commissions ni autres paiements, si ce n'est ceux qui figurent dans la proposition, en rapport avec le processus de sélection ou de réalisation du contrat, et prévoyant que le bénéficiaire de fonds de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire est tenu de coopérer avec toute enquête et tout audit après paiement quels qu'ils soient.

- d. Au cas où le PNUD s'adresserait aux autorités nationales compétentes pour entamer des actions juridiques appropriées concernant toute faute présumée en rapport avec le projet ou programme, le Gouvernement veillera à ce que lesdites autorités nationales enquêtent activement sur l'affaire et prennent des mesures juridiques appropriées à l'encontre de toutes les personnes dont il aura été déterminé qu'elles ont participé à la commission de la faute, recouvrent les fonds et rendent tous les fonds recouvrés au PNUD.
- e. Chaque partie responsable, sous-traitant ou sous-bénéficiaire est tenu(e) de veiller à ce que toutes ses obligations énoncées dans la présente section à la rubrique « gestion des risques » soient transférées à ses sous-traitants et sous-bénéficiaires et à ce que toutes les clauses de la présente section intitulées « clauses standard de gestion des risques » soient reproduites ainsi qu'il convient, *mutatis mutandis*, dans tous ses sous-contrats ou sous-accords conclus suite au présent Document de projet.

3

WD

## IX. CADRE DE RESULTATS<sup>8</sup>

Effet visé tel qu'il est énoncé dans l'UNDAF/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays : D'ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbain/rural) accroissent leur revenu, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire

Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays, y inclus la situation de référence et les cibles :

Produit 2.2: Les jeunes et les femmes ont des compétences en matière de leadership et de gestion pour créer des emplois verts et liés aux TIC dans des domaines ciblés et en tirer parti

- *Indicateur 2.2.1*: Nombre d'entreprises créées par des jeunes et des femmes utilisant les plates-formes TIC et incubateurs dans des zones ciblées

- Baseline : 0 Cible 700 (Femmes : 200 ; Jeunes : 500)

- Source : Rapport de projet Fréquence : Annuelle

- *Indicateur 2.2.2*: Nombre de jeunes et de femmes ayant des compétences en leadership et en gestion d'entreprise pour créer et profiter des possibilités d'emplois verts dans les zones ciblées

- Baseline : 0 Cible 700 (Femmes : 200 ; Jeunes : 500)

- Source : Rapport Annuel du MEEVCC ; Annuelle

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :

Intitulé et numéro Atlas du projet : Projet « Femmes Jeunes Entreprenariat et Citoyenneté »

Produits attendus	Indicateurs de résultats <sup>9</sup>	Source des données	Situation de référence		Cibles (par fréquence de collecte des données)			Méthodes de collecte des données et risques	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3		FINAL
Produit 1 : 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent de compétences techniques actualisées en incubation et en gestion d'entreprise, permettant un encadrement de qualité des jeunes et des femmes pour la création de 100 entreprises opérationnelles et citoyennes.	1.1 Nombre d'incubateurs appliquant le module de tronc commun dans l'encadrement des jeunes et des femmes incubés	Situation de référence du projet		2017				10	Evaluation annuelle
	1.2 Nombre d'incubateurs ayant une bonne connaissance du processus d'encadrement des jeunes et femmes en gestion d'entreprise opérationnelle et citoyenne	Situation de référence du projet		2017				10	Evaluation annuelle
	1.3 Nombre de jeunes et femmes ayant bénéficié d'un encadrement de qualité en gestion d'entreprises opérationnelles et citoyenne	Situation de référence du projet	0	2017				100	Evaluation annuelle
<b>Résultat 1 : Les initiatives de 100 jeunes et femmes utilisatrices des incubateurs des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso transformées en entreprises opérationnelles viables et citoyennes</b>									

<sup>8</sup> Le PNUD publie des informations sur ses projets (indicateurs, situations de référence, cibles et résultats) pour respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). On veillera à employer des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), à fournir des situations de référence précises et des cibles reposant sur des données fiables et sur des preuves crédibles. On évitera aussi les acronymes de manière à ce que le public externe comprenne clairement les résultats du projet.

<sup>9</sup> Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de produits issus du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources (IRRF) du Plan stratégique du PNUD, selon qu'ils sont pertinents, en sus des indicateurs de résultats spécifiques du projet. Il conviendra éventuellement de ventiler les indicateurs par sexe ou selon les autres groupes cibles.

<p>Produit 2 : 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent de capacités techniques, matérielles et financières pour un encadrement adéquat des bénéficiaires</p>	<p>2.1. Nombre d'incubateurs des villes de Ouaga et de Bobo disposant de l'équipement nécessaire pour un encadrement technique et citoyen des jeunes et des femmes</p>	<p>Situation de référence du projet</p>	0	2017	10	10	Evaluation annuelle
<p>Produit 3 : 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent d'un dispositif de coordination et de communication facilitant le partage d'expériences et l'accès des jeunes et des femmes à l'information utiles pour le développement de leurs initiatives économiques.</p>	<p>3.1 Existence d'un dispositif de coordination et de communication facilitant le partage d'expérience</p> <p>3.2 Nombre de jeunes et de femmes bénéficiant de partage d'expérience ou ayant accès à l'information utile à travers le dispositif</p>	<p>Situation de référence du projet</p>	0	2017	01	01	Evaluation annuelle
<p>Produit 4 : 100 entreprises incubées disposent des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet</p>	<p>4.1 Nombre d'entreprises incubées disposant de ressources nécessaires pour la mise en œuvre de leurs projets</p>	<p>Situation de référence du projet</p>	0	2017		100	Evaluation annuelle
<p><b>Résultat 2 : Les jeunes et femmes bénéficiaires des incubateurs engagés dans des actions de promotion de la citoyenneté, de cohésion sociale et de civisme</b></p>							
<p>Produit 5 : Les incubateurs délivrent des modules de formation et de sensibilisation à la RSE et sur les questions de civisme, de citoyenneté et de paix au profit des 100 jeunes incubés</p>	<p>5.1 Nombre d'incubateurs délivrant des modules sur la RSE et sur les questions de civisme, de citoyenneté et de paix</p>	<p>Situation de référence du projet</p>	00	2017		10	Evaluation annuelle
<p>Produit 6 : Les jeunes et femmes incubés intègrent la RSE dans le corpus de leurs jeunes entreprises et prennent part à des activités liées à la citoyenneté, au civisme et au volontariat.</p>	<p>6.1 Nombre de jeunes et de femmes ayant pris part à au moins une activité liée à la RSE, civisme et volontariat</p>	<p>Situation de référence du projet</p>	00	2017		100	Evaluation annuelle

## X. SUIVI ET EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le programme fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :

### Plan de suivi

Activité de suivi	Buts	Fréquence	Action prévue	Partenaires Éventuels	Coût Événuel
Suivre les progrès vers les résultats	Les données de progrès par rapport aux indicateurs de résultats seront collectées et analysées afin d'évaluer l'avancement du projet dans la réalisation des résultats prévus.	Annuelle	Les effets à long terme seront évalués à la fin du projet	DGESS Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MJFIP) ; incubateurs ; MINEFID.	PM
Surveiller et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de compromettre la réalisation des résultats escomptés ; élaborer et suivre un journal des risques, suivant les normes et la politique d'audit du PNUD.	Trimestrielle	Les risques sont identifiés par l'équipe de gestion et des mesures appropriées sont prises. Le journal des risques est trimestriellement mis à jour pour suivre leur évolution ainsi que l'efficacité des mesures prises.	MJFIP ; PNUD	PM
Apprendre de la mise en œuvre du projet	Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet seront régulièrement capitalisées, ainsi que celles d'autres projets similaires	Annuelle	Les leçons apprises pertinentes sont prises en compte par l'équipe de projet et utilisées pour améliorer les performances	MJFIP ; Incubateurs ; OSC et bénéficiaires	PM
Assurer la qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée au regard des normes de qualité du PNUD afin d'identifier les points forts et les points faibles du projet et d'aider à en améliorer la gestion	Annuelle	Les points de forces et de faiblesse seront analysés par l'équipe de gestion et utilisés pour aider à la prise de décision visant à améliorer les performances du projet	PNUD ; MJFIP ; OSC et bénéficiaires	PM
Procéder à des revues et corrections à mi-parcours des données de suivi	Faire un examen interne des données et des preuves de toutes les actions de suivi pour éclairer la prise de décision	Annuelle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité	PNUD ; MJFIP ; OSC et bénéficiaires	PM
Faire le rapportage du projet	Un rapport d'étape sera présenté au comité de revue et au cadre de concertation du projet (principales parties prenantes), comprenant des données de progrès montrant les résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des extraits, le résumé annuel de la note de qualité du projet, un journal de risques mis à jour avec des mesures d'atténuation et des rapports d'évaluation préparés au cours de la période	Chaque année et à la fin du projet	Les rapports trimestriels, semestriels et annuels élaborés et transmis dans les délais	Membres du Cadre de concertation	PM
Examen (revue) du projet	Le comité de revue du projet tiendra des examens réguliers du projet afin d'évaluer sa performance et d'examiner les plans de travail pluri annuel afin d'assurer une budgétisation réaliste sur la durée du projet. L'équipe de projet procède à une évaluation de fin de projet pour saisir les leçons apprises et discuter des occasions d'élargir et de socialiser les résultats des projets et les leçons apprises avec le public concerné	Annuelle	Toute préoccupation de qualité ou de progrès plus lents que prévus seront discutés par le comité de revue du projet et des mesures de gestion identifiées à cet effet	MJFIP ; MINEFID ; PNUD ; Grand-Duché du Luxembourg	PM

20

### Plan d'évaluation<sup>10</sup>

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUAD/Dpp	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source de financement
Évaluation finale	MJFIP ; MINEFID ; PNUD ; Grand-Duché du Luxembourg	Performances dans l'atteinte des cibles des produits en fin de projet	Cible des effets dans la zone de concentration		PNUD ; MJFIP ; Incubateurs ; bénéficiaires	

<sup>10</sup> Facultatif, selon les besoins

*[Signature]*

XI. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL<sup>11 12</sup>

PRODUITS	ACTIVITÉS PRÉVUES	BUDGET PRÉVU PAR ANNEE		PARTIE RESPONSABLE	Source de financement	Description budgétaire	BUDGET PRÉVU		
		Année 1	Année 2				FCFA	US	
							Taux : 1USD : 530 FCFA 1 F.CFA : 655,957 Euro		
<b>RESULTAT 1 : LES INITIATIVES DE 100 JEUNES ET FEMMES UTILISATEURS DES INCUBATEURS DES VILLES DE OUAGADOUGOU ET BOBO DIOLASSO TRANSFORMÉES EN ENTREPRISES OPERATIONNELLES VIABLES ET CITOYENNES</b>									
Produit 1 : D'ici à fin 2019, 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent de compétences techniques permettant un encadrement de qualité d'au moins 100 jeunes et des femmes en gestion d'entreprise opérationnelle et citoyenne	Activité 1.1 : Réaliser une cartographie des initiatives économiques innovantes portées par les jeunes dans les villes de Ouaga et Bobo.	6 000 000	0	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	6 000 000	11 321	9 147
	Activité 1.2 : Identifier les 10 incubateurs les plus pertinents pour l'accompagnement des jeunes et des femmes en matière d'entrepreneuriat de la nouvelle économie	6 725 000	0	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	6 725 000	12 689	10 252
	Activité 1.3 : Évaluer les besoins (institutionnel, compétence, équipement) des incubateurs identifiés à Ouaga et Bobo en matière d'accompagnement des jeunes et des femmes	6 000 000	0	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	6 000 000	11 321	9 147
	Activité 1.4 : Mettre en œuvre les conclusions de l'évaluation des compétences techniques des incubateurs en vue d'un encadrement de qualité	20 000 000	10 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	30 000 000	56 604	45 735
	Activité 1.5 : Accompagner la définition d'un contenu de formation par les incubateurs	20 000 000	10 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	75700 Training, Workshops and Conferences	30 000 000	56 604	45 735
	Activité 1.6 : Effectuer le suivi technique de la mise en œuvre des activités	1 000 000	1 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	2 000 000	3 774	3 049
<b>Total partiel pour le produit 1</b>		<b>59 725 000</b>	<b>21 000 000</b>				<b>80 725 000</b>	<b>152 311</b>	<b>123 064</b>
Produit 2 : D'ici à fin 2019, 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent de	Activité 2.1 : Mettre en place un mécanisme d'accompagnement d'incubateurs pour le coaching/mentorat, la formation et le renforcement de la culture entrepreneuriale des jeunes et des femmes	6 300 000	5 300 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	11 600 000	21 887	17 684

<sup>11</sup> Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient imputés au projet sont énoncées dans la décision DP/2010/32 du Conseil d'administration.

<sup>12</sup> Les modifications apportées au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date d'achèvement ou les coûts estimatifs totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, le directeur de programme du PNUD peut signer seul la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure est applicable, par exemple, lorsque le but de la modification n'est que de rééquilibrer les activités entre les années.

KZ



PRODUITS	ACTIVITÉS PRÉVUES	BUDGET PRÉVU PAR ANNEE		PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU				
		Année 1	Année 2		Source de financement	Description budgétaire	Taux : USD : 530 FCFA 1 F.CFA : 655,957 Euro		EUROS
							FCFA	US	
capacités techniques, matérielles et financières pour un encadrement adéquat des bénéficiaires <i>Marqueur genre : GenI</i>	Activité 2.2 : Doter les incubateurs de capacités techniques, matérielles et financières pour un encadrement adéquat des bénéficiaires	120 500 000	134 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72200 Equipment and Furniture	254 500 000	480 189	387 983
	Activité 2.3 : Effectuer le suivi de la mise en œuvre des activités du produit, notamment la mise en place des équipements et des activités des incubateurs	18 500 000	13 000 000	PNUD	PNUD	72200	31 500 000	59 434	48 021
	<b>Total partiel pour le produit 2</b>	<b>147 300 000</b>	<b>154 300 000</b>				<b>301 500 000</b>	<b>569 057</b>	<b>459 786</b>
Produit 3 : D'ici à fin 2019, 10 incubateurs de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso disposent d'un dispositif de coordination et de communication facilitant le partage d'expériences et l'accès des jeunes et des femmes à l'information utiles pour le développement de leurs initiatives économiques. <i>Marqueur genre : GenI</i>	Activité 3.1 : Créer une plateforme virtuelle pour le programme	34 500 000	29 600 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	64 100 000	120 943	97 720
	Activité 3.2: Mettre en place une faïtière regroupant les différents incubateurs partenaires du programme	10 000 000	10 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	20 000 000	37 736	30 490
	Activité 3.3 : Organiser, soutenir et participer à des « événements » de partage d'expérience entre les acteurs du programme et permettant d'atteindre des cibles prioritaires comme les jeunes femmes entrepreneurs	42 500 000	45 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	75700 Training, Workshops and Conferences	87 500 000	165 094	133 393
	<b>Total partiel pour le produit 3</b>	<b>87 000 000</b>	<b>84 600 000</b>				<b>171 600 000</b>	<b>323 774</b>	<b>261 603</b>
Produit 4 : 100 entreprises incubées disposent d'un fonds de recherche & développement, de démarrage, et d'accélération. <i>Marqueur genre : GenI</i>	Activité 4.1: Identifier les starts up » ou les jeunes et femmes porteurs de projets à accompagner	16 000 000	1 900 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	17 900 000	33 774	27 288
	Activité 4.2 : Mettre en place un fonds catalytique pour les entreprises incubées	75 000 000	111 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72600 Grants	186 000 000	350 943	283 555
	Activité 4.3 : Mettre à la disposition des jeunes incubés l'information sur les sources potentielles de financement de leurs projets	3 000 000	3 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	6 000 000	11 321	9 147
	Activité 4.4 : Faciliter l'accès au financement à l'intention des jeunes et des femmes auprès	6 700 000	2 476 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	9 176 000	17 313	13 989

PRODUITS	ACTIVITÉS PRÉVUES	BUDGET PRÉVU PAR ANNEE		PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU				
		Année 1	Année 2		Source de financement	Description budgétaire	Taux : 1USD : 530 FCFA 1 F.CFA : 655,957 Euro		
							FCFA	US	EUROS
<i>Gen1</i>	des mécanismes de financement existant et des banques pour l'accélération du développement des entreprises incubées								
	<b>Total partiel pour le produit 4</b>	<b>100 700 000</b>	<b>118 376 000</b>			<b>219 076 000</b>	<b>413 351</b>	<b>333 979</b>	
<b>RESULTAT 2 : LES JEUNES ET FEMMES BENEFICIAIRES DES INCUBATEURS ENGAGES DANS DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE, DE COHESION SOCIALE ET DE CIVISME</b>									
<i>Gen1</i>	Produit 5 : D'ici à fin 2019, les incubateurs délivrent des modules de formation et de sensibilisation à la RSE et sur les questions de civisme, de citoyenneté et de paix au profit des 100 jeunes incubés	3 650 000	3 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	71300 Local consultant	6 650 000	12 547	10 138
<i>Marqueur Gen1</i>	Activité 5.1 : Concevoir ou adapter des modules de formation en RSE pour les bénéficiaires du programme								
	Activité 5.2 : Valider et diffuser les modules RSE	5 500 000	0	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	5 500 000	10 377	8 385
	<b>Total partiel pour le produit 5</b>	<b>9 150 000</b>	<b>3 000 000</b>				<b>12 150 000</b>	<b>22 925</b>	<b>18 523</b>
<i>Gen1</i>	Produit 6 : Les jeunes et femmes incubés intègrent la RSE dans le corpus de leurs jeunes entreprises et prennent part à des activités liées à la citoyenneté, au civisme et au volontariat	30 000 000	31 500 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	61 500 000	116 038	93 756
<i>Marqueur Gen1</i>	Activité 6.1 : Initier une campagne de sensibilisation ludique autour des valeurs de civisme, de citoyenneté, de paix, de volontariat et d'entrepreneuriat à travers la labélisation de tournois sportifs et culturels "Youth Connect culture et sport"								
	Activité 6.2 : Initier le concept d'action citoyenne et communautaire "ma brique pour ma Nation"	12 200 000	12 200 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	24 400 000	46 038	37 198
	Activité 6.3 : Organiser des campagnes d'information et de débats citoyens sur des sujets d'intérêt national au profit des jeunes	10 000 000	15 000 000	PNUD	Grand-Duché du Luxembourg	72500 Supplies	25 000 000	47 170	38 112
	<b>Total partiel pour le produit 6</b>	<b>52 200 000</b>	<b>58 700 000</b>				<b>110 900 000</b>	<b>209 245</b>	<b>169 066</b>

**RESULTAT 3 : LE PROJET EST GERE EFFICACEMENT**

7. L'Unité de gestion du projet dispose d'une fonctionnelle	Activité 7.1 : Recruter le personnel du projet	PM	PNUD	PNUD	Contractual Services - Individual	179 245	144 827
<i>Marqueur Gen1</i>	Activité 7.2 : Gérer le personnel du projet	25 000 000	PNUD	PNUD	72200 Equipment and Furniture	116 981	94 518
	Activité 7.3 : Acquérir les équipements (véhicule, matériel informatique, mobilier) et fournitures pour l'unité de gestion du projet	50 000 000	PNUD	PNUD			

RD

PRODUITS	ACTIVITÉS PRÉVUES	BUDGET PRÉVU PAR ANNEE		PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU				
		Année 1	Année 2		Source de financement	Description budgétaire	Taux : USD : 530 FCFA 1 FCFA : 655,957 Euro		
							FCFA	US	EUROS
	Activité 7.4 : Louer des locaux pour l'Unité de gestion du projet	4 500 000	9 000 000	PNUD	PNUD	73100 Rental & Maintenance-Premises	13 500 000	25 472	20 581
	<b>Total partiel pour le produit 7</b>	<b>79 500 000</b>	<b>91 000 000</b>			NA	<b>170 500 000</b>	<b>321 698</b>	<b>259 926</b>
8. L'Unité de gestion fournit les services attendus et fournis les rapports à temps  <i>Marqueur genre : Gen1</i>	Activité 8.1 : Elaborer les TDR et cahiers de charges des activités	PM	PM	PNUD	PNUD	NA	0	0	0
	Activité 8.2 : Suivre les travaux des prestataires et consultants	PM	PM	PNUD	PNUD	NA	0	0	0
	Activité 8.3 : Fournir l'assistance technique aux incubateurs	PM	PM	PNUD	PNUD	NA	0	0	0
	Activité 8.4 : Produire les rapports périodiques de mise en œuvre du projet	PM	PM	PNUD	PNUD	NA	0	0	0
	Activité 8.5 : Assurer la visibilité des résultats du projet	2 000 000	5 000 000	PNUD	PNUD	74200 Audio Visual&Print Prod Costs	7 000 000	13 208	10 671
	Activité 8.6 : Réaliser l'évaluation finale du projet	0	10 000 000	PNUD	PNUD	71300 Local consultant	10 000 000	18 868	15 245
	Activité 8.7 : Organiser les réunions du cadre de concertation	500 000	1 000 000	PNUD	PNUD	75700 Training, Workshops and Conferences	1 500 000	2 830	2 287
	Activité 8.8 : Divers	1 000 000	3 000 000	PNUD	PNUD	74500 Miscellaneous Expenses	4 000 000	7 547	6 098
	<b>Total partiel pour le produit 8</b>	<b>3 500 000</b>	<b>19 000 000</b>				<b>22 500 000</b>	<b>42 453</b>	<b>34 301</b>
Frais généraux de gestion et d'appui à la mise en œuvre	Frais généraux de gestion (GMS - 8%) <sup>13</sup>	35 926 000	36 958 080	PNUD	PNUD	75100 Facilities & Administration	72 884 080	137 517	111 111
	Frais d'appui à la mise en œuvre du projet <sup>14</sup> (Direct project costs -DPC).	8 000 000	16 000 000	PNUD	PNUD		24 000 000	45 283	36 588
<b>Total Grand-Duché Luxembourg</b>		<b>485 001 000</b>	<b>498 934 080</b>				<b>983 935 080</b>	<b>1 856 481</b>	<b>1 500 000</b>
<b>Total Contribution PNUD</b>		<b>98 000 000</b>	<b>104 000 000</b>				<b>202 000 000</b>	<b>381 132</b>	<b>307 947</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>583 001 000</b>	<b>602 934 080</b>				<b>1 185 935 080</b>	<b>2 237 613</b>	<b>1 807 946</b>

<sup>13</sup> Ces frais couvrent les activités liées à la formulation et à la supervision générale du projet, y compris le travail avec les consultants, les parties prenantes, la préparation et la participation aux revues, le rapportage, l'utilisation de l'infrastructure IT et des différentes plateformes du PNUD, la contribution des autres services de l'organisation etc.

<sup>14</sup> Ces frais introduits par le Conseil d'Administration du PNUD (EB document DP/2013/41), sont liés aux opérations courantes de mise en œuvre du projet telles que la préparation de cahiers de charges, la passation de marché, les opérations de paiement, les recrutements etc. Ils sont calculés sur la base du temps consacré par les différentes catégories de personnel du PNUD dans le cadre des opérations susmentionnées réalisées pour le compte du projet.

## XII. ANNEXES : TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL DU PROJET

### COORDONNATEUR (RICE) NATIONAL (E).

Lieu d'affectation	:	Ouagadougou
Durée de l'engagement	:	1 an renouvelable
Date de début	:	2018

#### **Description des tâches**

Sous la supervision générale du Directeur Pays du PNUD et directe du Team Leader Gouvernance et Paix Durable, le/la Coordonnateur (rice) National (e) du projet sera à la fois expert en participation citoyenne des jeunes, management de projets et responsable de l'exécution nationale technique, administrative et financière quotidienne du projet dans le cadre des règlements régissant l'exécution des projets financés par le PNUD.

En tant qu'expert en participation citoyenne et management de projets, il sera chargé de :

- Concevoir des outils de programmation et de suivi des activités de mise en œuvre du projet « Femmes Jeunes Entreprenant et Citoyenneté »
- Mettre en place des mécanismes transparents permettant une meilleure circulation de l'information sur la mise en œuvre du projet
- Aider à l'élaboration des termes de référence des études requises pour approfondir les outils de la participation citoyenne et l'autonomisation économique des jeunes
- Appuyer la mise en place d'un système de suivi et évaluation du processus de participation citoyenne et d'autonomisation économique des jeunes
- Participer à la préparation des différents rapports de l'exécution du projet (rapports trimestriels et annuels)
- Participer aux différentes rencontres relatives à la vie du projet (comité de revues tripartites, cadre de concertation, CLEP, etc.) ;
- Organiser des sessions de formation en direction de certains personnels du projet
- Prendre part à toutes les initiatives du MJFIP dans sa mission d'impulsion et de pilotage du processus de participation citoyenne et d'autonomisation économique des jeunes
- Apprécier périodiquement les activités de nature conceptuelle en vue d'assurer la nécessaire cohérence de l'ensemble des initiatives du projet
- Exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par le/la Coordonnateur (rice) National (e).

En tant que responsable de l'exécution nationale technique, administrative et financière quotidienne du projet, il/elle sera chargé (e) de :

- Concevoir, mettre en place et suivre la mise en œuvre des plans annuels de travail sur la base des produits pertinents du document de projet, en étroite collaboration avec le PNUD, le Directeur National du projet et les partenaires concernés et avec l'appui de l'équipe du projet ;
- Assurer la gestion administrative et financière du projet conformément aux règles et procédures du PNUD ;
- Mettre à la disposition de chaque structure intervenant dans le projet, les ressources nécessaires à la réalisation de ses activités
- Superviser les activités des autres experts du programme et évaluer les performances du personnel de l'Unité de Gestion du projet
- Élaborer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel du projet, et des bénéficiaires du projet
- Planifier, coordonner et superviser les actions des partenaires et prestataires du projet, chargés de la réalisation de certaines activités et vérifier la qualité de leurs prestations
- Planifier et coordonner les missions des consultants nationaux et internationaux du projet et en préparer les mandats détaillés, orienter leurs activités sur le terrain en fonction des TDR et vérifier la qualité de leurs rapports et prestations
- Prendre les initiatives en temps opportun pour susciter des conventions de partenariats avec les PTF
- Explorer dans le cadre du partenariat, tous les voies et moyens susceptibles de matérialiser la complémentarité des actions et des apports financiers
- Rechercher et formaliser les synergies avec d'autres projets pour faciliter la mise en œuvre du processus
- Établir les rapports financiers trimestriels et les rapports annuels d'avancement et d'évaluation interne du projet selon les règles et procédures du PNUD
- Assurer le suivi de l'exécution du projet sur le terrain
- Assurer toutes autres tâches concourant à la pleine réalisation des objectifs du projet

## Qualifications

Titulaire d'un diplôme universitaire en économie du développement, gestion de projets, avec une solide expérience en planification, le candidat doit :

- Justifier d'au moins 5 ans d'expériences professionnelles, dont 3 ans prouvés dans la planification des programmes et projets de développement
- Posséder une expérience dans la mise en œuvre de projets sociaux et économiques
- Avoir une bonne maîtrise de l'environnement de la nouvelle économie
- Avoir des capacités d'animation, de rédaction et de synthèse
- Être apte à travailler en équipe et innovant
- Être apte à effectuer des missions à l'intérieur du Burkina Faso
- Avoir une connaissance des procédures du Gouvernement et du PNUD en matière de gestion de programmes/projets
- Une expérience avec le Système des Nations Unies serait un atout Maîtrise des logiciels informatiques : traitement de texte Word, Excel, etc.

3

KD

## EXPERT (E) NATIONAL (E) EN SUIVI-EVALUATION

Lieu d'affectation : Ouagadougou  
Durée de l'engagement : 1 an renouvelable  
Date de début : 2018

### **Description des tâches**

Sous la supervision directe du/de la Coordonnateur (rice) National (e) du projet, et en étroite concertation avec les autres experts, l'expert (e) en suivi – évaluation sera chargé des tâches suivantes :

- Assister les responsables des structures en charge de la réalisation des composantes du projet dans l'amélioration de leur cadre de rapportage, incluant la formulation d'indicateurs appropriés, la redéfinition des matrices et chronogrammes de rapportage
- Former régulièrement les responsables et les agents des structures concernées aux techniques de suivi-évaluation et concevoir des guides méthodologiques pérennisant ces formations
- Apporter une assistance technique aux structures concernées dans la réalisation, selon les délais fixés par les chronogrammes, des rapports, notamment en ce qui concerne les objectifs des politiques faisant l'objet d'un appui spécifique du projet
- Apporter une assistance de même nature pour toutes autres politiques nationales, sur demande du Directeur National et du bureau du PNUD
- Appuyer le suivi de l'exécution des activités relatives aux résultats du projet
- Appuyer la préparation des plans de travail ainsi que les programmes d'activités des produits
- Participer à la mise en place et au respect des méthodes de travail
- S'assurer que les plans de travail sont bien suivis
- Suivre l'exécution des activités retenues dans le cadre de la mise en œuvre du projet
- Assurer le rapportage des activités du projet suivant la fréquence accordée avec le/la Coordonnateur (rice) National (e)
- Participer aux différentes rencontres relatives à la vie du projet (comité de revue, cadre de concertation, réunion avec les bénéficiaires, etc.)
- Appuyer la préparation du programme pour les audits et les évaluations
- Participer à l'évaluation et assurer le suivi des activités du projet
- Faire la synthèse sur la mise en œuvre des recommandations d'audit
- Préparer un mécanisme formel de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits d'une part et d'autre part du plan de travail adopté et des rapports financiers
- Appuyer le service d'appui au projet du PNUD dans le domaine du suivi de la préparation des plans d'achats du projet et s'assurer de son exécution
- Préparer des fiches techniques de suivi du projet et examiner les rapports de progrès des produits
- Participer à la préparation des différents rapports de l'exécution (rapports trimestriels et annuels)
- Initier les invitations aux réunions périodiques
- Exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par le/la Coordonnateur (rice) National (e) du projet

### **Qualifications**

- Diplôme Universitaire, niveau BAC+5 ou plus en sciences économiques, sociales, juridiques, politiques avec une spécialisation en suivi-évaluation ou équivalent
- Justifier d'au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles dans la planification, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement
- Bonne connaissance des institutions ou matières concernées par le projet, notamment la nouvelle économie
- Posséder une forte expérience à tous les niveaux de la conception, de l'exécution, de l'analyse, de la gestion et de la dissémination pratique des systèmes de suivi évaluation
- Posséder une expérience dans l'utilisation des méthodes rapides et participatives, de la conception des études quantitatives, de l'échantillonnage et d'analyse de données
- Avoir une connaissance des procédures du Gouvernement et du PNUD en matière de gestion de programmes/projets

- Une expérience avec le Système des Nations Unies serait un atout
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel)
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique notamment les logiciels de traitement de données
- La connaissance d'un logiciel de gestion des projets serait un avantage
- Être capable de travailler sous pression et en équipe.

## GESTIONNAIRE FINANCIER ET COMPTABLE, CHARGE (E) DE LA GESTION FINANCIERE ET DE LA PLANIFICATION ET DES OPERATIONS DANS ATLAS

Lieu d'affectation : Ouagadougou  
Durée de l'engagement : 1 an renouvelable  
Date de début : 2018

### **Description des tâches**

Sous la supervision directe du/de la Coordonnateur (rice) National (e) du projet en collaboration avec le Team Leader Gouvernance et les autres acteurs du projet, le/la gestionnaire financier et comptable, chargé (e) de la gestion financière et de la planification et des opérations dans Atlas aura pour tâches :

- Élaborer les divers contrats au niveau du projet et assurer leur suivi
- Tenir le tableau du personnel (congés, missions, absences)
- Superviser et assurer la gestion du personnel d'appui du projet conformément aux règles et procédures en vigueur
- Réaliser les activités inhérentes à la préparation et à la tenue du compte du projet
- Assurer les opérations avec les banques
- Assurer la fourniture et la gestion du matériel et des biens du bureau et tenir le registre y relatif
- Contribuer à la préparation et à l'organisation des appels d'offres
- Assurer et exercer un suivi au niveau de l'entretien et de la préparation des véhicules et tenir le registre de réparations
- Établir les bons de commande et préparer les paiements des fournisseurs et prestataires de service
- Tenir le registre du carburant
- Organiser les réunions des différents comités d'acquisition des biens et prestations de services, y participer, élaborer et soumettre aux approbations nécessaires les différents rapports y relatifs et autres documents administratifs requis
- Suivre les achats et les approvisionnements du projet
- Appuyer le bon déroulement des audits du projet
- Participer à l'organisation des missions, ateliers/séminaires, etc.
- Tenir régulière les documents comptables à jours
- Participer à l'élaboration et à l'exécution du budget du programme annuel des activités
- Assurer la production des états financiers et le suivi du budget conformément aux prévisions
- Assister le/la Coordonnateur (rice) National (e) pour l'établissement des prévisions annuelles, trimestrielles et mensuelles
- Préparer les rapports financiers requis par le PNUD et le Grand-Duché du Luxembourg afin d'assurer leur soumission ponctuelle selon les dispositions prévues
- Exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par le/la Coordonnateur (rice) National (e).

### **Qualifications requises :**

- Diplôme Licence Option Finance-Comptabilité, ou équivalent avec une expérience d'assistant administratif et financier
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration publique ou privée et/ou au niveau des programmes/projets, notamment ceux financés par le PNUD et/ou par d'autres bailleurs de fonds
- Avoir une bonne connaissance des procédures du Système des Nations Unies, notamment le PNUD
- Être d'une grande disponibilité et apte à travailler sous pression
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (WinWord, Excel, logiciel comptable, etc.)
- Avoir une connaissance parfaite de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel) et un bon usage de l'anglais.



## SPECIALISTE DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE ECONOMIE

Lieu d'affectation	:	Ouagadougou
Durée de l'engagement	:	1 an renouvelable
Date de début	:	2018

### **Description des tâches**

Sous la supervision directe du/de la Coordonnateur (rice) National (e) du projet, et en étroite concertation avec les autres spécialistes, le spécialiste de l'encadrement technique des entreprises de la nouvelle économie sera chargé des tâches suivantes :

- Participer à la sélection des incubateurs
- Participer à l'élaboration du curricula de formation des incubés
- Proposer et participer à la mise en œuvre du programme de renforcement de capacités des incubateurs
- Suivre le processus de labélisation des incubateurs
- Accompagner les incubateurs dans l'encadrement des bénéficiaires notamment en administration d'entreprise de la nouvelle économie
- S'assurer de la prise en compte effective de la RSE dans l'encadrement des bénéficiaires
- Initier la formation/recyclage des encadreurs dans les incubateurs sur des questions pertinentes
- Apporter une assistance technique aux structures concernées dans la réalisation, selon les délais fixés par les chronogrammes, des rapports, notamment en ce qui concerne les objectifs des politiques faisant l'objet d'un appui spécifique du projet
- Apporter une assistance de même nature pour toutes autres politiques nationales, sur demande du Directeur national et du bureau du PNUD
- Appuyer le suivi de l'exécution des activités relatives aux résultats du projet, assurées par des acteurs autres que l'Unité de Gestion du Projet
- Proposer des plans de travail ainsi que les programmes d'activités des produits relatif à la nouvelle économie
- Identifier les acteurs pertinents dont le concours permettra l'atteinte des résultats escomptés du projet
- Appuyer la mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre réussie du projet
- Exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par le/la Coordonnateur (rice) National (e) du projet

### **Qualifications**

- Diplôme Universitaire, niveau BAC+3 ou plus en sciences économiques, sociales, gestion, juridiques, ou équivalent
- Justifier d'au moins six (06) ans d'expériences professionnelles dans la gestion d'entreprises dont trois (03) ans au moins dans les entreprises de la nouvelle économie
- Bonne connaissance des institutions ou matières concernées par le projet, notamment la nouvelle économie
- Avoir une connaissance de l'environnement des entreprises de la nouvelle économie principalement, celles évoluant dans le domaine de TIC et l'agriculture notamment
- Posséder une forte expérience à tous les niveaux de la conception, de l'exécution, de l'analyse, de la gestion et des entreprises de la nouvelle économie
- Posséder une expérience dans l'utilisation des méthodes rapides et participatives, de la conception des études quantitatives, de l'échantillonnage et d'analyse de données
- Avoir une connaissance des procédures du Gouvernement et du PNUD en matière de gestion de programmes/projets
- Une expérience avec le Système des Nations Unies serait un atout
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel) et de l'anglais
- Être capable de travailler sous pression et en équipe.

3

JD

## SPECIALISTE CHARGE (E) DE LA COMMUNICATION, DE MOBILISATION DE RESSOURCES ET DES PARTENARIATS

Lieu d'affectation	:	Ouagadougou
Durée de l'engagement	:	1 an renouvelable
Date de début	:	2018

### **Description des tâches**

Sous la supervision directe du/de la Coordonnateur (rice) National (e) du projet, et en étroite concertation avec les autres spécialistes, le/la spécialiste chargé (e) de la communication, de mobilisation de ressources et des partenariats des tâches suivantes :

#### En matière de communication

- Participer à l'élaboration d'un plan de communication du projet en tenant compte des différents volets
- Appuyer les incubateurs pour la visibilité de leurs actions par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication cohérent
- Assurer la réalisation d'une plateforme virtuelle du projet conformément aux exigences
- Assurer l'animation quotidienne de la plateforme virtuelle du projet
- Assurer la cohérence entre la communication globale du projet et la communication des incubateurs
- Développer des stratégies assurant l'accessibilité des jeunes à l'information diffusée par le projet
- Assurer la capitalisation audio-visuelle et documentaire du projet et ses acquis
- Apporter une assistance de même nature pour toutes autres politiques nationales, sur demande du Directeur National et du bureau du PNUD
- Appuyer les incubateurs dans l'encadrement des bénéficiaires sur la communication d'entreprise
- Appuyer la création de partenariats et aider à leur consolidation pour l'atteinte des résultats du projet
- Identifier les acteurs pertinents dont le concours permettra l'atteinte des résultats escomptés du projet
- Exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par le/la Coordonnateur (rice) National (e) du projet

#### En matière de mobilisation des ressources

- Identifier les partenaires potentiels (Banques locales, Banques régionales, autres mécanismes appropriés de financement existant, autres gros bailleurs...) pouvant offrir des opportunités de mobilisation de ressources pour soutenir le projet
- Assurer une collecte de données sur les programmes et les partenaires potentiels pouvant contribuer au financement des projets d'entreprises élaborés dans le cadre de l'incubation (domaines d'intervention, domaines d'appuis possibles, modalités d'accès aux ressources, ...)
- Mettre en place une stratégie de communication à l'intention des partenaires potentiels (mailing List, rencontres périodiques, communication d'informations sur le programme...)
- Assurer le plaidoyer auprès des acteurs clés identifiés en vue du fundraising en faveur du projet (établissement de conventions/partenariats avec les acteurs potentiels...)
- Soutenir la mise en place d'un mécanisme de fonds de garantie pour les bénéficiaires du projet

### **Qualifications**

- Diplôme Universitaire, niveau BAC+3 ou plus en communication pour le développement ; économie (une expertise en finance serait un atout) ;
- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans la communication d'entreprise et de développement
- Bonne connaissance des outils de communication comme les réseaux sociaux et les logiciels de montage vidéo, audio et graphique
- Aptitude en wabmastering et community management
- Bonne connaissance des institutions ou matières concernées par le projet, notamment la nouvelle économie
- Avoir une connaissance des procédures du Gouvernement et du PNUD en matière de gestion de programmes/projets

- Avoir une expérience en matière de fundraising
- Une expérience avec le Système des Nations Unies serait un atout
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel) et de l'anglais
- Être capable de travailler sous pression et en équipe.

## ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF (VE)

Lieu d'affectation	:	Ouagadougou
Durée de l'engagement	:	1 an renouvelable
Date de début	:	2018

### **Description des tâches**

Sous la supervision directe du/de la Coordonnateur (rice) National (e) du projet, le (la) Secrétaire Administratif (ve) aura pour tâches :

- Assister le/la Coordonnateur (rice) National (e) du projet dans l'exécution des tâches qui lui sont assignées
- Rédiger les documents administratifs (lettres, fax, notes de services, rapports, procès-verbaux, etc.)
- Procéder au traitement sur logiciels informatiques desdits documents
- Tenir les registres du courrier arrivée et départ et procéder au classement
- Ouvrir et tenir à jour les dossiers des consultants et du personnel occasionnel
- Assurer tous les travaux de saisie et de reproduction des documents
- Aider à l'organisation des différentes réunions du projet et rédiger les comptes rendus
- Tenir la Caisse de Menues Dépenses (CMD)
- Tenir le registre des réquisitions d'achats locaux
- Tenir le tableau du personnel (congés, missions, absences)
- Accueillir et orienter les visiteurs convenablement
- Assurer les fonctions de standardiste par la réception et le dispatching des appels téléphoniques au départ et à la réception
- Tenir un registre des communications téléphoniques
- Assurer la reproduction de documents
- Veiller au suivi du matériel de dactylographie et de reprographie
- Assurer le service de café du projet et des différentes rencontres
- Aider à l'enregistrement du courrier départ et arrivée
- Assurer la distribution du courrier interne
- Accomplir toutes autres tâches conformes à son profil.

### **Qualifications requises**

- BAC + 3 en assistantat de direction plus diplôme de secrétariat de direction (DUT)
- Avoir une expérience d'au moins 03 ans dans le domaine du Secrétariat notamment au niveau des programmes/projets en exécution nationale ou autres types de projets financés par le PNUD ou par d'autres donateurs
- Avoir une bonne connaissance des procédures du Système des Nations Unies, notamment du PNUD
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique est indispensable (Windows, Excel, Word, etc.)
- Avoir une bonne tenue et courtoisie
- Avoir le sens élevé de l'accueil et notions de protocole
- Être apte à travailler sous pression
- Être d'une grande disponibilité et bonne organisation
- Maîtriser la langue française et un usage courant de l'anglais est souhaité.

## CHAUFFEUR - AGENT DE LIAISON

Lieu d'affectation : Ouagadougou  
Durée de l'engagement : 1 an renouvelable  
Date de début : 2018

Sous la supervision directe du/de la Coordonnateur (rice) National (e) du projet, le Chauffeur responsable du parc de véhicules assurera les tâches de gestion opérationnelle de l'ensemble du parc automobile. Il exécutera les tâches suivantes :

### **Description des tâches**

- Assurer le transport du personnel du projet et des biens selon les instructions du la Coordonnateur (rice) National (e) du projet ou de l'Assistant(e) Administratif(e) et financier(e)
- Assurer le nettoyage et l'entretien courant des véhicules qui lui sont affectés
- Assurer la surveillance des réparations de ces véhicules
- Assurer la gestion quotidienne du parc de véhicules acquis pour le programme
- Signaler tout dysfonctionnement des véhicules afin d'assurer à temps le service de garage
- Assurer toutes autres tâches à lui confiées par le la Coordonnateur (rice) National (e).

### **Qualifications requises :**

- Permis de conduire catégories B, C
- Niveau BEPC
- Expérience d'au moins 5 ans
- Bonne connaissance en mécanique
- Aptitude aux voyages, notamment de longue distance et sur voies non bitumées.

### ANNEXES III : CRITERES DE CHOIX DES INCUBATEURS

CRITERES DE SELECTION		
N°	INCUBATEURS	BENEFICIAIRES (INCUBES)
01	Existence juridique	Impact social et environnemental du projet
02	Infrastructures espace (disposer d'une capacité d'accueil minimal), commodités diverses (connexion internet notamment)	Passer le filtre d'analyse du profil d'entrepreneur (qui sont les promoteurs, faire une détection de leur profil avec des outils éprouvés)
03	Process d'incubation (existence d'un programme élaboré d'incubation)	Faisabilité du projet pendant la durée du programme
04	Accepter de travailler en synergie avec d'autres acteurs	Pertinence économique et innovation du projet
05	Adhérer au contrat d'objectif du programme et ses principes de fonctionnement	Gouvernance de l'entreprise (si elle existe déjà)
06		Signer un engagement à aller au bout du programme
07		Implantation (domiciliation et création d'au moins 2 emplois) au Burkina Faso

- En plus de ces critères, le comité de sélection des incubateurs peut prendre en compte d'autres points non énumérés dans les présents critères.
- La sélection des incubés est de la responsabilité des incubateurs partenaires de mise en œuvre du programme. Les différents comités mis en place doivent impérativement avoir un expert proposé par le programme comme membre.
- En plus des critères de sélection des incubés énumérés ci-dessus, les incubateurs ont la possibilité de prendre en compte d'autres critères selon leurs spécificités et dans le but de leur permettre d'obtenir les résultats escomptés.

**NB : Cette liste de critère est provisoire et sera finalisée ultérieurement par l'équipe du projet une fois en place.**

3

KD